

BOMBES FUMIGÈNES DANS LE MÉTRO

LA PRESSE



DES ÉTUDIANTS SOUPÇONNÉS

Les actes de vandalisme qui ont paralysé le métro hier auraient été perpétrés par au moins trois étudiants. Portrait de ces militants de l'UQAM. PAGES A2 ET A3

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

UN CHAOS DE 15 MILLIONS

Les perturbations d'hier ont coûté cher à l'économie montréalaise.

AFFAIRES

YVES BOISVERT
P'TITS CONS PAGE A5

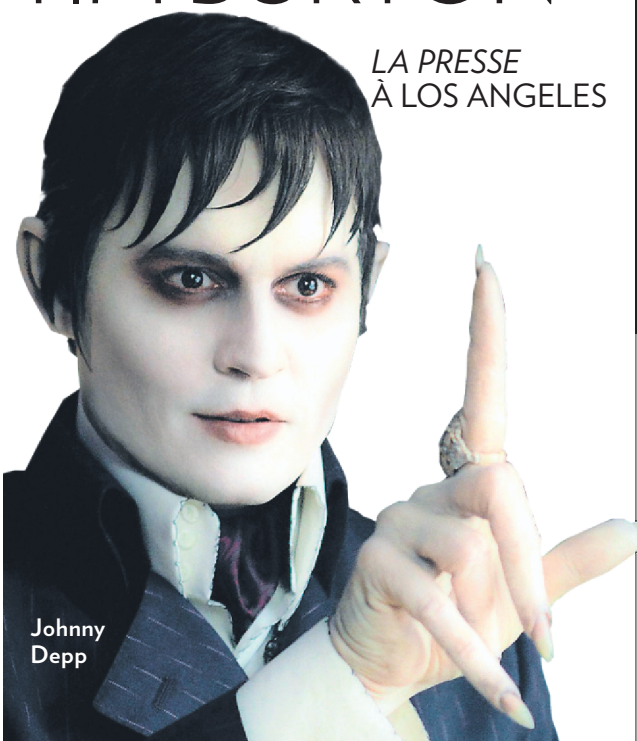


Les suspects: François-Vivier Gagnon (photo de gauche), Émilie Cloutier-Morin et Vanessa L'Écuyer (debout sur la photo de droite). On ne connaît pas l'identité de la jeune femme qui lit le journal.

DARK SHADOWS

LES VAMPIRES SELON TIM BURTON

LA PRESSE
À LOS ANGELES



Johnny Depp

BIENTÔT DANS VOTRE ASSIETTE

10 tendances à venir en alimentation.

PAGE A12



EXCLUSIF

LES AUTOCHTONES SERONT DISPENSÉS DE LA CONTRIBUTION SANTÉ PAGE A10



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

LA VIE APRÈS LA MARI

En 2008, Nadine Boissonneault et Nicolas Larrivée ont eu le coup de foudre pour une maison qui a déjà abrité une serre hydroponique pour la culture du cannabis. Ils le savaient. Mais ils n'étaient pas au bout de leurs peines. PAGES A14 ET A15



PHILIPPE CANTIN
« NOTRE FAMILLE VOULAIT VIVRE L'AVENTURE DE MONTRÉAL. » – Jesse Marsch, entraîneur de l'Impact SPORTS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Finalement, à Montréal, on était bien quand on avait juste des chantiers et des nids-de-poule.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



RBC Banque Royale

Les meilleurs services bancaires en ligne,* une fois de plus.

■ Banque en direct : au premier rang depuis 2007¹ ■ Un Centre d'expertise unique en son genre ■ Garantie de sécurité à 100 %²

Vous voulez en obtenir plus en ligne ? Rendez-vous au www.rbcbanqueroiyale.com

Une banque de conseils pour vous guider.™



© / ™ Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. © 2012 Banque Royale du Canada. * Récentes distinctions : Globe Finance, novembre 2011 – Meilleur fournisseur de services bancaires en ligne pour les consommateurs en Amérique du Nord; Forrester Research, Inc., Classement 2011 des sites Web bancaires sécurisés, banques canadiennes – Première place au Canada pour l'efficacité des ventes en ligne, première place en Amérique du Nord pour la confiance et la recherche et meilleure banque au Canada pour les applications en ligne; et selon la 3^e édition de l'évaluation scorCard de Survivor portant sur les services bancaires en ligne – première place au palmarès des services bancaires en ligne au Canada. ¹ Selon Forrester Research, Inc., première place au classement 2011 des sites Web bancaires sécurisés (décembre 2011). ² Remboursement intégral des opérations non autorisées dans RBC Banque en direct. Pour obtenir toutes les précisions, consultez la Convention d'accès électronique de RBC.

BOMBES FUMIGÈNES DANS LE MÉTRO

CHRONOLOGIE DES COUPS D'ÉCLAT ÉTUDIANTS ANABELLE NICOUD

JEUDI 23 FÉVRIER

BLOCAGE
DU PONT
JACQUES-CARTIER

À l'issue d'une manifestation réunissant plusieurs milliers d'étudiants, un petit groupe bloque la circulation sur le pont Jacques-Cartier à l'heure de pointe de l'après-midi.

MERCREDI 7 MARS

BLOCAGE
DE L'ÉDIFICE
LOTO-QUÉBEC

De 500 à 600 grévistes bloquent l'entrée de l'immeuble Loto-Québec, rue Sherbrooke Ouest, au centre-ville de Montréal. Quatre manifestants et un policier sont transportés à l'hôpital.

MARDI 20 MARS

BLOCAGE DES PONTS
CHAMPLAIN ET
JACQUES-CARTIER AUX
HEURES DE POINTE

Un groupe de 150 manifestants bloque le pont Champlain pendant une heure, en pleine heure de pointe. De l'autre côté de la ville, un peu plus tôt, la circulation sur le pont Jacques-Cartier est mise à mal par 10 étudiants de l'INRS. Les deux opérations ne sont pas coordonnées.

JEUDI 22 MARS

MANIFESTATION
HISTORIQUE
À MONTRÉAL

Près de 110 000 personnes défilent dans les rues de Montréal contre la hausse des droits de scolarité. En matinée, la CLASSE a organisé une action de « perturbation économique », fermant l'accès du Port de Montréal pendant une demi-heure.

MARDI 10 AVRIL

DEUX ENTRÉES DU
PORT DE MONTRÉAL
BLOQUÉES

Près de 200 étudiants bloquent l'entrée du port de Montréal dans le cadre d'une autre action de « perturbation économique ».

DES ÉTUDIANTS DANS LE COLLIMATEUR

Le métro a été perturbé une fois de plus par des actes de vandalisme, hier matin. Et il semble que des étudiants en soient les auteurs. Portrait de ces militants de l'UQAM.

GABRIELLE DUCHAINE,
VINCENT LAROUCHE
ET DAPHNÉ CAMERON

La police soupçonne des étudiants de l'UQAM d'être derrière les actes de vandalisme qui ont paralysé le métro, hier matin. Au moins trois militent activement au sein du mouvement de grève. Deux ont déjà joué un rôle actif au sein de leurs associations étudiantes.

Il s'agit entre autres de Vanessa L'Écuyer, étudiante en sexologie et employée de l'UQAM, François-Vivier Gagnon, étudiant en sociologie, et Émilie Cloutier-Morin, étudiante en géographie.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, les jeunes, un homme et trois femmes qui ne sont accusés de rien pour le moment, ont été dénoncés par leurs amis après que le Service de police de Montréal a publié sur l'internet leurs photos prises par des usagers du métro.

Vanessa L'Écuyer est membre du groupe radical Force étudiante critique, fondé en 2010, qui reproche à la CLASSE et aux fédérations d'être trop modérées. Sur son site web, le regroupement, qui n'a pas répondu à nos demandes d'entrevue, accuse la CLASSE d'avoir renié ses racines plus radicales pour tenter de bien paraître dans les médias et être admise à la table de négociation. Il tire à boulets rouges sur Gabriel Nadeau-Dubois et ses appels au calme. La semaine dernière, des membres de Force étudiante critique ont bruyamment perturbé une conférence de la FEUQ et de la FECQ à Québec.

Vanessa L'Écuyer, étudiante en sexologie, siégeait jusqu'à récemment au comité des femmes de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) qui a formé la CLASSE en décembre. Mais selon nos sources, elle aurait claqué la porte il y a quelques mois parce qu'elle trouvait que l'association étudiante n'était pas assez radicale à son goût. Elle a aussi été exécutante de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM, poste qu'elle a également quitté.

Depuis septembre, elle travaillerait comme monitrice au département de sociologie de l'école. « Je ne l'ai pas vue ici depuis le début de la grève », affirme un employé du centre de monitorat qui n'a pas voulu s'identifier. L'Université a préféré attendre que le travail des policiers soit plus avancé avant de commenter les présumés agissements de son employée.

Un suspect connu des policiers

Le deuxième suspect, François-Vivier Gagnon, est connu des policiers. L'homme de 22 ans, qui termine un bac en sociologie, a été arrêté en février dernier pour sa participation à l'occupation du Cégep du Vieux Montréal, où il a étudié. Il fait partie d'un groupe de 29 personnes accusées d'attroupement illégal, d'avoir gêné l'exploitation

légitime de l'école, de méfait à l'égard d'un bien de plus de 5000\$ et d'entrave au travail des policiers. Tous ont plaidé non coupables et ont pu recouvrer leur liberté en s'engageant à respecter une série de conditions, notamment celle de ne pas se rendre à moins de 300 mètres du cégep. François-Vivier Gagnon doit revenir en cour le 22 mai.

Des gens qui l'ont côtoyé racontent que son cercle d'amis rapprochés fait partie de Force étudiante critique. Dans son entourage, on le qualifie de personne serviable et aimée de ses proches, mais aussi « très facilement manipulable », selon nos sources.

En 2009, il a siégé au bureau exécutif de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal, affiliée à l'ASSE. Selon des procès-verbaux d'assemblées, il était responsable de l'information. Sur son profil Facebook, il écrit sur fond de carré rouge: « On ne se fera pas avoir encore hahaha. » *La Presse* a tenté en vain de le joindre à son domicile d'Hochelaga-Maisonneuve, hier.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, les jeunes, un homme et trois femmes qui ne sont accusés de rien pour le moment, ont été dénoncés par leurs amis après que le Service de police de Montréal a publié sur l'internet leurs photos prises par des usagers du métro.

Une militante

La troisième cible des policiers est Émilie Cloutier-Morin, inscrite à la majeure en géographie à la même école que ses présumés acolytes. La jeune femme est très engagée dans le mouvement de grève. Elle est membre du Comité Bouffe UQAM, un groupe qui prépare et sert de la nourriture aux protestataires durant les nombreuses manifestations contre la hausse des droits de scolarité.

Selon son profil Facebook, elle a pris part à quelques coups d'éclat dans le métro depuis février, alors que des manifestants s'habillaient en rouge et formaient une ligne unicolore sur les quais des diverses stations. Sa page web montre qu'elle a également participé à plusieurs marches.

Une quatrième personne apparaissant sur les photos, la jeune femme à la frange qui tient un journal dans ses mains, est aussi dans la ligne de mire du SPVM. Depuis la diffusion des visages des suspects, les policiers ont reçu énormément d'informations du public. Ils travaillent actuellement à démêler le tout. Ils n'écartent pas que d'autres personnes puissent avoir participé à l'opération d'hier.

— Avec Caroline Touzin.

CHANEL
Nouvel modèle - diamètre 29 mm.
Montre en chronique high-tech* blanche, 40 diamètres, à 0.90 carat.
Cadrant noir éblouissant. Index diamants.
* Haute Technologie.

Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VIVRE 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bourses	AFFAIRES 8-9
Débats	A 18-19
Décès	AFFAIRES 11

Horaire télévision	ARTS 8
Loteries	A 16
Monde	A 16-17
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 10
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux et averses en matinée, ensoleillée en après-midi, maximum 17, minimum 5.
AFFAIRES 10

BOMBES FUMIGÈNES DANS LE MÉTRO

VENDREDI 13 AVRIL SACCAGE AU BUREAU DE LA MINISTRE BEAUCHAMP

Une cinquantaine de militants entrent de force dans le bureau de la ministre de l'Éducation. Équipés de pieds-de-biche, ils renversent le mobilier et font éclater les vitres. Les casseurs ont le visage masqué par un foulard. Sept personnes sont arrêtées, dont un journaliste et un photographe de *La Presse*.

MARDI 24 AVRIL PREMIÈRE MANIFESTATION NOCTURNE

Plusieurs centaines de manifestants se réunissent au parc Émilie-Gamelin pour une manifestation nocturne, une action qui se répète chaque soir depuis.

JEUDI 3 MAI NUS DANS LES RUES

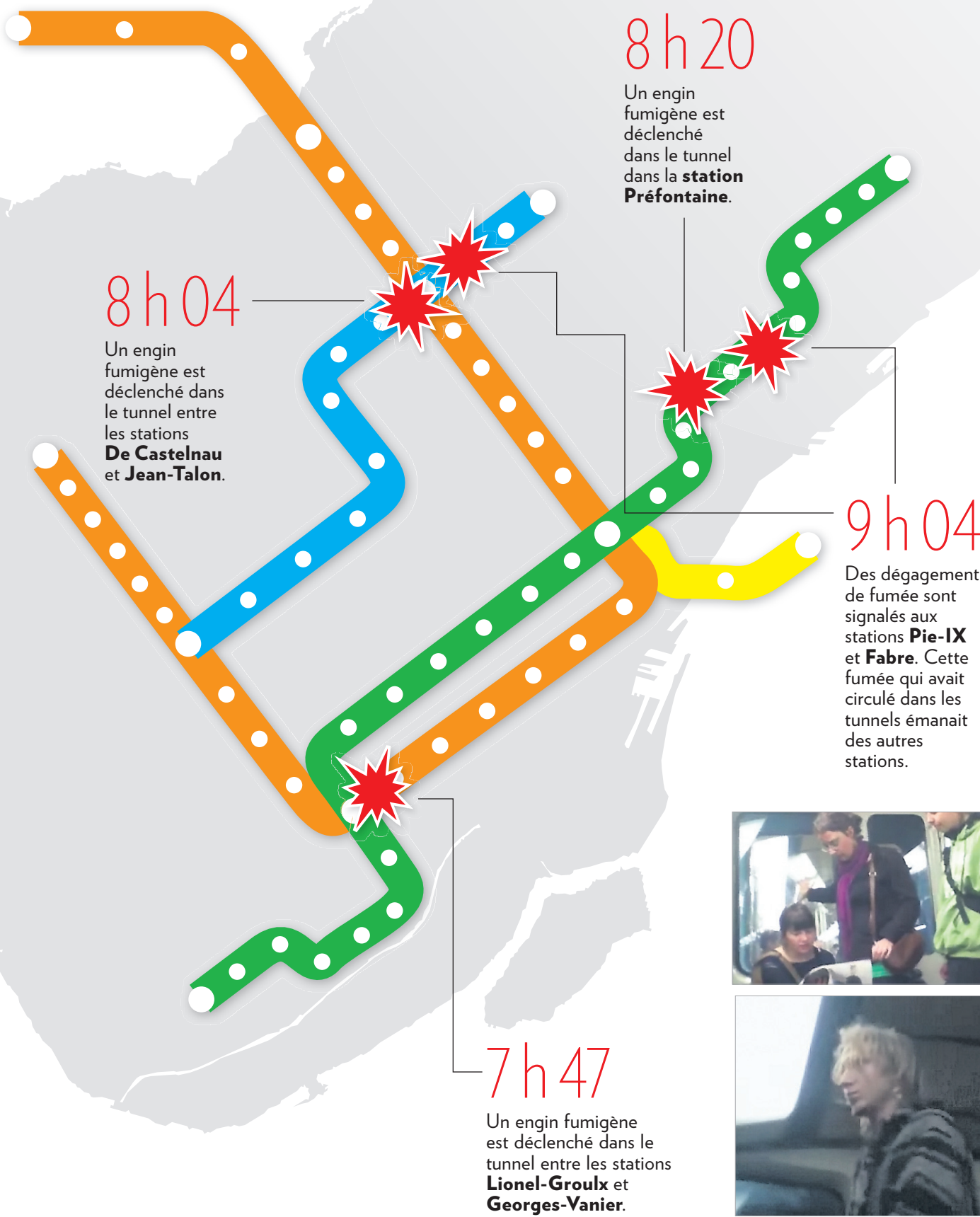
Pendant une heure, plusieurs milliers d'étudiants protestent, quasi nus ou en petite tenue, contre la hausse des droits de scolarité.



JEUDI 10 MAI DEUX BOMBES FUMIGÈNES PARALYSENT LE MÉTRO

Pendant près de trois heures, les lignes verte, orange et bleue sont hors service. Trois suspects sont identifiés par le SPVM.

PHOTOS PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



UN EXPERT CRAINT «UNE ESCALADE DE VIOLENCE»

De nouvelles perturbations seront sans doute à prévoir dans les prochains jours, prévient Michel Juneau-Katsuya, l'ancien chef du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). « Il va y avoir d'autres incidents. Ce serait une erreur très grave de la part du gouvernement de croire le contraire ou de déléguer à la police la responsabilité de casser le mouvement et la tendance qui se dessinent depuis les dernières semaines. On a affaire à des jeunes gens, selon les informations que le SPVM a diffusées: il va y avoir surenchère s'il n'y a pas de réponse judiciaire du gouvernement, ce ne sont certainement pas les autorités policières ou du SCRS qui vont arrêter ce qui se passe. Au contraire, il va y avoir une escalade de violence, jusqu'à ce qu'on ait des incidents plus graves. » Le métro de Montréal est-il assez sécuritaire? À cette question, M. Juneau-Katsuya répond sans hésiter par la négative. Mais c'est le cas de tous les réseaux de transports en commun, selon lui. « Malgré l'augmentation des mesures de sécurité dans le métro, les transports en commun demeurent par nature une cible excellente pour les activités criminelles ou les actions terroristes, explique-t-il. Chaque jour, des milliers de personnes l'utilisent, elles ont des manteaux, des sacs dans lesquels on peut mettre n'importe quoi. Les contrôles sont là, mais ils sont limités. Il est difficile d'exercer un contrôle étroit de la population. » Le métro de Montréal ne fait pas exception. Au contraire: la paralysie du réseau pendant près de trois heures, hier, le démontre. « Ce qui est malheureux, c'est qu'on a démontré une recette, aujourd'hui, à quel point c'est facile. Cela ne veut pas dire qu'on n'attrapera pas les coupables, mais le mal est fait », croit Michel Juneau-Katsuya.

— Anabelle Nicoud



Ci-contre, les quatre étudiants soupçonnés d'avoir déclenché la première bombe fumigène.



Trois engins fumigènes, trois heures de paralysie

DAVID SANTERRE

Pour la cinquième fois en quatre semaines, la patience de milliers d'usagers du métro de Montréal a été mise à rude épreuve quand des vandales ont jeté trois engins fumigènes sur les rails, ce qui a causé la paralysie totale du réseau pendant près de trois heures.

La première interruption a eu lieu à 7h47. Il semble que trois jeunes femmes et un homme aient réussi à entrouvrir les portes d'une voiture d'un train en marche, sur la ligne orange, pour jeter un engin fumigène sur la voie. Il est possible, dans le train en marche, d'ouvrir les portes de 10 cm sans provoquer d'arrêt avant la station suivante.

Un citoyen qui se trouvait dans ce wagon aurait ensuite discrètement photographié le quatuor et fourni les images au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui les a publiées. En soirée, l'enquête se poursuivait, mais le SPVM a refusé de confirmer l'identité des suspects.

Dans l'heure qui a suivi la première interruption, des événements identiques sont survenus entre les stations De Castelnau et Jean-Talon, sur la ligne bleue, et dans le tunnel dans la station Préfontaine, sur la verte.

« J'ai vu une petite bombe au milieu des rails, qui ressemblait à une canette. Elle dégageait une fumée blanche pas trop intense »,

a raconté une usagère à la station Préfontaine.

Les quatre lignes du métro sont demeurées fermées pendant que les pompiers évacuaient la fumée, que les enquêteurs inspectaient les engins fumigènes artisanaux utilisés, et que les ambulanciers s'assuraient que personne n'avait été incommodé par la fumée.

Chaos dans la ville

Le service n'a repris complètement qu'à 10h40. L'interminable rupture a semé le chaos dans la ville. Des foules se sont agglutinées autour des stations, à la recherche d'un moyen de transport de rechange.

Au métro De L'Église, il n'y a pas eu de fumée, mais un mouvement de foule très dense s'est produit dans les voitures et sur le quai après l'annonce du méfait. « Une femme enceinte a presque perdu connaissance dans le wagon. Nous avons dû nous mettre à trois pour la retenir. Une dame lui a offert de l'eau, puis elle s'est assise et s'est sentie mieux. Cet acte de vandalisme, il semble, aurait pu avoir des conséquences tragiques », a déploré Martin Cloutier.

Les interventions des équipes d'urgence ont occasionné des bouchons monstres qui ont causé bien des maux de tête, notamment aux ambulanciers.

« Le centre-ville est si paralysé que cela a un impact pour nous,

Nos véhicules ont du mal à se rendre rapidement dans les centres hospitaliers », a expliqué Guy St-Pierre, d'Urgences-santé.

En avril, quatre actes similaires à ceux d'hier ont été commis. Un matin, des sacs de briques ont été jetés sur les rails dans cinq stations. Des engins fumigènes ont aussi été lancés lors d'une manifestation étudiante dans le complexe Desjardins, le 25 avril.

Usagers en colère

La police, avec grande précaution, évoque la piste de groupuscules de militants contre la hausse des droits de scolarité.

Les usagers en colère étaient, quant à eux, plus catégoriques. « Ça ne va pas attirer la sympathie des gens envers la cause étudiante », a dit un usager.

Une étudiante coincée au métro Jean-Talon croit que ces gestes ont été commis par des groupuscules étudiants isolés.

« Je suis pour la cause, mais contre les actes violents. C'est certain que c'est ennuyeux sur le coup pour ceux qui sont pris là-dedans, mais il ne faut pas juste penser à ses 15 petites minutes de retard. Si tout ça peut réveiller les gens, ça ne sera pas trop mal », a-t-elle déclaré.

✚ « UN SABOTAGE DE 10 À 15 MILLIONS », À LIRE DANS LA PRESSE AFFAIRES.

CRISE ÉTUDIANTE

BOMBES FUMIGÈNES DANS LE MÉTRO

Les leaders étudiants irrités

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
ET DAVID SANTERRE

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin, dit ne pas du tout savoir si les vandales du métro sont des militants contre la hausse des droits de scolarité ou non, mais il en a assez de voir le mouvement être miné par de tels gestes.

« Il est possible que ce soit des étudiants, mais nous n'avons pas de données en ce sens. Ce qui est fâchant, c'est qu'un petit groupe d'individus réussit à jeter le discrédit sur des milliers de personnes qui se battent légitimement. Je comprends les gens

dans le métro qui étaient fâchés. Nous, on continue de travailler de manière sincère », a déclaré celui qui travaille d'arrache-pied avec ses collaborateurs pour tenter de résoudre ce conflit.

Le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, s'est aussi montré irrité quand la question lui a été posée.

« Chaque fois qu'il y a un geste de perturbation dans la ville de Montréal, on devrait cesser de se retourner vers le mouvement étudiant pour avoir ses commentaires. Nous, on ne sent pas le besoin de prendre position sur tous les gestes qui sont posés à Montréal », a-t-il martelé.

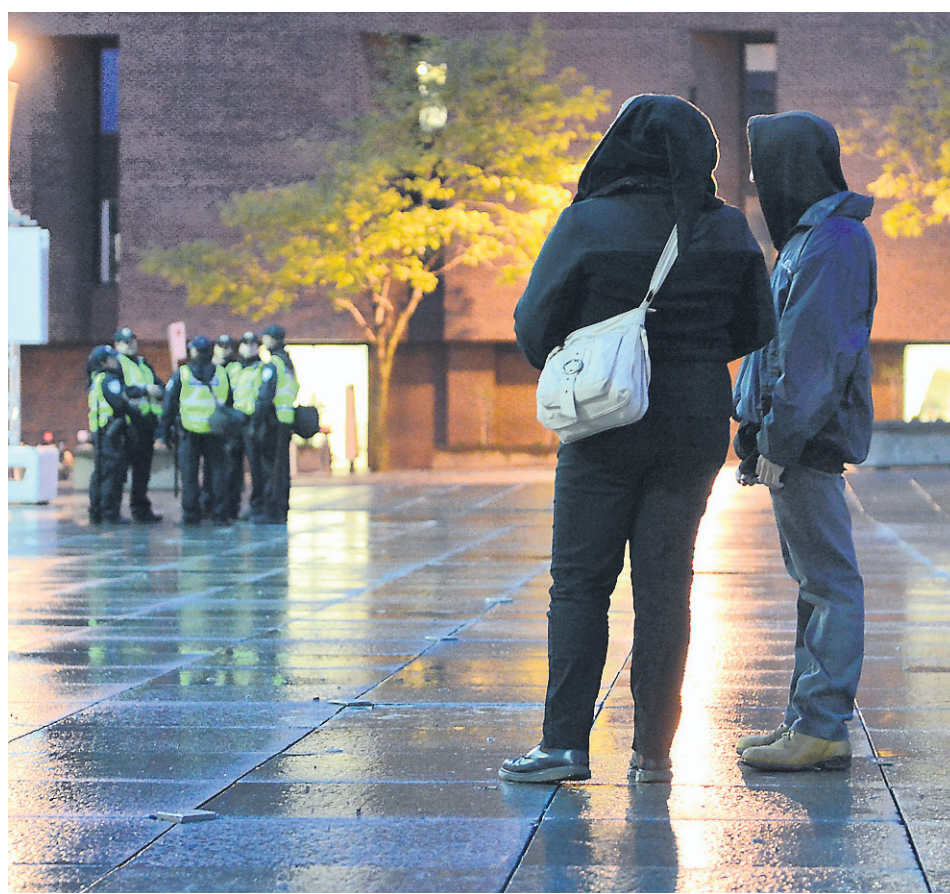


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

À peine quelques personnes étaient réunies pour le départ de la manifestation d'hier.

Moins de monde pour la 17^e manifestation

ÉMILIE BILODEAU

La 17^e manifestation nocturne de suite a enregistré la plus faible participation. Parmi les quelque 500 participants, plusieurs ont dénoncé le fait que des engins fumigènes aient été lancés dans le métro, perturbant le service de transport pendant trois heures. Certains ont aussi appuyé l'action.

« Je trouve ça vraiment dommage parce que c'est un tout petit groupe et parce que la majorité pacifique n'est pas d'accord avec ce genre de geste », a dit Justine Dion Raymond, une jeune femme qui travaille pour pouvoir entrer à l'université.

Zupa Nakayi, elle, s'est dite très déçue d'apprendre que des étudiants étaient derrière le coup des bombes fumigènes dans le métro. « J'avais remarqué qu'il y avait des gens habillés en noir et masqués qui s'infiltraient dans certaines marches. J'étais suspicieuse et je pensais que c'était des policiers

undercover. Mais d'apprendre que ce sont des étudiants, ce n'est vraiment pas cool ».

Au contraire, Caroline, enseignante au secondaire et étudiante à l'université en arts dramatiques, croit que les manifestants doivent faire ce genre de geste pour se faire entendre. « Le but c'est de déplaire à la population pour qu'elle se plaigne et pour que les autorités aient plus de pression pour régler le conflit », a-t-elle dit.

Olivier Grondin, lui, n'approuve pas les gestes, mais il affirme qu'il peut comprendre ceux qui les ont faits. « C'est malheureux. Il n'y a jamais de mea-culpa de la police. Le gouvernement est arrogant. La limite est atteinte pour certaines personnes qui deviennent en colère », a-t-il expliqué.

Au moment de mettre sous presse, une centaine de manifestants se promenaient toujours dans les rues. Aucun méfait, ni arrestation n'avait marqué l'événement.

CLASSE Sans surprise, l'entente de principe rejetée

Sans surprise, la CLASSE a officiellement rejeté hier l'entente de principe intervenue la fin de semaine dernière entre ses négociateurs et le gouvernement du Québec. De plus, la coalition ne prévoit pas de règlement rapide du conflit : une grande manifestation devrait avoir lieu le 22 mai prochain. Le débrayage en sera à sa 15^e semaine. Entre-temps, le groupe promet d'organiser chaque jour des manifestations et des coups d'éclat.

Après presque une semaine d'assemblées générales, l'organisation conclut que l'entente signée samedi dernier ne traite pas de l'enjeu au centre du mouvement de grève.

« C'est au gouvernement d'agir, a dit Gabriel Nadeau-Dubois. Il va

falloir des gestes concrets pour régler la situation. Ça veut dire ouvrir une nouvelle ronde de négociations et traiter non pas des frais afférents, non pas des prêts et bourses, mais traiter enfin des droits de scolarité. »

Mais Line Beauchamp ne l'entend pas de cette oreille.

La ministre de l'Éducation dit avoir des « échanges téléphoniques » et des « échanges de documents » en vue d'apporter des « précisions » à l'entente de principe. « Je veux avoir des discussions franches et honnêtes qui nous indiquent que ce sera utile d'apporter des précisions », a-t-elle souligné. Mercredi, elle a écarté l'idée de tenir une nouvelle rencontre au sommet.

— Philippe Teisceira-Lessard

Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM

contre les outrages
du temps,
combat
l'apparence
des
rides



Achetez une Crème
COLOSTRUM
et recevez une 2^e tout à fait
GRATUITEMENT*

* Jusqu'à épuisement des stocks

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature.**

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

**Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.

Derma-Lifte^{MD} Colostrum: Ingrédients INCI déposés

En vigueur du samedi 12 au mardi 15 mai 2012

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777

Ligne sans frais : 1 877 511-3368
Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

Santé en direct
Ligné ou direct avec Johanne Verdon
sur les ondes de CJLV 1570 AM

samedi et dimanche de 8h à 11h
450-680-1570 1-866-895-3142

P'tits cons



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Petits, enfin, je ne le sais pas. J'ai appris à me méfier des photos officielles de suspect. Peut-être avons-nous affaire à de gros cons.

Mais si ces allumeurs de pétards pensent aider une cause quelconque, c'est qu'ils sont réellement stupides, comme l'observait hier Amir Khadir.

Quelqu'un devrait leur enseigner la notion d'allié objectif.

Un allié objectif est un acteur politique qui aide la cause de son adversaire par la stupidité de ses actions.

Un exemple théorique : un militant étudiant allume un pétard fumigène dans le métro? Jean Charest monte d'un point dans les sondages. Deux pétards? Deux points.

Je dis militant étudiant; vous me direz qu'il n'y a pas de preuve qu'ils en soient. C'est vrai. Un très grand nombre de personnes arrêtées lors

des émeutes n'étaient pas des étudiants du tout.

Il n'y a par ailleurs ici aucun lien entre ces allumeurs et le mouvement étudiant organisé. Rien n'indique que les responsables de la panique et de la paralysie dans le métro de Montréal hier matin soient autre chose que des agitateurs isolés.

Sauf qu'ils n'ont pas fait ça pour la Journée commémorative française de l'abolition de l'esclavage (10 mai) ou les droits des animaux.

Cela arrive dans un contexte d'embourbement du conflit étudiant, qui pourrait la vie sociale montréalaise depuis trois mois. Un contexte de multiplication des manifs, manifs régulièrement infectés par des casseurs et sympathisants casseurs. Et où un certain climat de laxisme donne une sorte d'autorisation morale au vandalisme.

Disons que ce serait un fâcheux hasard que ces bombes de fumée n'aient rien à

voir avec le conflit étudiant, même si c'est mathématiquement possible.

Ça ne fait rien avancer, donc. Mais ça, ils s'en doutent, j'imagine. Peut-être ne veulent-ils rien faire avancer. Peut-être veulent-ils simplement perturber. Crier une révolte, un refus, sans rien revendiquer d'autre qu'un espace délinquant pour exprimer leur écœurement.

—Hey, Opinion publique, on t'emmerde!



Mais si ces allumeurs de pétards pensent aider une cause quelconque, c'est qu'ils sont réellement stupides.

L'Assemblée nationale, tous partis confondus, a dénoncé cet acte. Ces déclarations, aussi prévisibles soient-elles, ne servent pas à rien. Il faut redire le refus de la violence, et plusieurs ont raté l'occasion récemment. Ou assortissait toujours leur condamnation d'une égale condamnation de «l'irresponsabilité du gouvernement», comme dans une sorte d'équivalence morale.

Amir Khadir, qui soutient le mouvement étudiant au point d'avoir participé à plusieurs manifs, a parlé d'un «crime qui porte atteinte au droit à la sécurité». Et qui n'a rien à voir avec la «désobéissance civile». Et de conclure: «Les gens stupides existent.»

Très bien dit. C'est rare que le député de Québec solidaire parle aussi fermement que le ministre de la Sécurité publique.

Il ne faudrait pas pour autant appeler ça du «terrorisme», comme certains

trébuche... sauve qui peut... On n'est pas à l'abri d'un drame sérieux dans ce genre de situation. Les gens prisonniers des wagons n'ont pas seulement été incommodés ou retardés. Certains ont eu très peur. On en a vu éclater en sanglots après, ne sachant pas qui se passait vraiment.

Bah, ce ne sont toujours que des méfaits, n'est-ce pas? Dommages matériels, économiques, interruption de service...

Avis aux intéressés: à partir du moment où un méfait met sérieusement en danger la vie, il est punissable théoriquement par l'emprisonnement à perpétuité. Ça n'a pas été le cas. Mais ça aurait pu mal tourner.

On pourra accuser le gouvernement d'avoir tardé à négocier et sans doute aurait-on raison. Mais faire croire aux militants qu'on peut encore obtenir le gel n'est pas plus responsable. Cela aussi contribue au sentiment d'injustice —qui inspire apparemment des dérapages de plus en plus sérieux.

Ça n'augure rien de bon si ce conflit devient de moins en moins politique et de plus en plus policier.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Victoriaville La police défend son intervention

La Sûreté du Québec (SQ) a défendu son intervention lors de l'émeute à Victoriaville, survenue vendredi soir dernier. Au moins trois manifestants ont été blessés gravement au cours de cette journée. Un policier a été directement pris à partie avec une tige métallique, alors que les autres ont été la cible d'une pluie de projectiles.

Aucune des 33 balles de plastique tirées ce soir-là n'a été dirigée vers la tête ou les organes vitaux des manifestants, selon la police. «Nos policiers ne tirent pas à l'aveuglette», a assuré le capitaine Jean Finet, porte-parole de la SQ. «L'utilisation de ce type d'arme se fait exclusivement [contre] des gens dangereux qui représentent une

menace à l'égard de policiers ou de citoyens.» Selon le policier, on peut presque assurément exclure l'action des balles de plastique dans deux des trois cas de blessure grave. Jean Finet a affirmé que ses collègues avaient agi du mieux qu'ils pouvaient dans un contexte extrêmement difficile. Selon lui, il s'agit de l'émeute la plus violente

depuis 10 ans. Le policier n'a d'ailleurs pas hésité à qualifier les émeutiers de «bandits» et de «criminels». Des dizaines d'entre eux sont «activement recherchés» par les forces de l'ordre. Quelque 110 personnes ont déjà été arrêtées, mais ce nombre «pourrait grandir rapidement», a assuré M. Finet. — Philippe Teisceira-Lessard

Le dimanche 13 mai

Joyeuse fête des mères !



achats
@simons.ca
en ligne

la robe pur lin collier frison 98.00

Une essentielle de l'été! Forme fourreau cintrée, sans manches, encolure V bordée d'un double frison ton sur ton. De notre collection pur lin exclusive. Noir, lime, turquoise. Tp.p.m.g.tg. Style 7516



la blouse frison sans col 48.00

Nouvelle forme pure mode de la saison. Manches 3/4, forme blousante sur taille élastique, long frison en cascade au devant. Satin iridescent. Une exclusivité Contemporaine. Gris ou ivoire. P.m.g.tg. Style 100404



la tunique rayée asymétrique 38.00

Une grande vedette en exclusivité à la Contemporaine. Col rond petits plis, 2 poches plaquées au devant, pointes asymétriques et fentes latérales. Rayures noires et blanches ou marines et blanches. P.m.g.tg.ttg. Style 74699



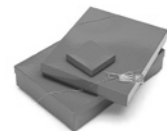
le tee-shirt cache-cœur drapé 29.95

Le confort du tencel dans une forme encolure châle enveloppante sur cami intégrée. Petites manches cape. Une exclusivité Contemporaine. Noir, blanc, brun, rouge. Tp.p.m.g.tg. Style 3679



le cardigan tricot irrégulier 39.95

Esprit décontracté, texture pure mode pour un cardigan plein zip, insertion côtelée aux épaules, poches-zip verticales, col rond sur cordons coulissants. Une exclusivité Contemporaine. Blanc, taupe, marine et corail. P.m.g.tg. Style 369, rég. 58.00



LA BOÎTE-CADEAU SIMONS...

UNE TRADITION DE QUALITÉ POUR TOUS VOS ACHATS DE FÊTE !

OFFERTE GRATUITEMENT À TOUTES NOS CAISSES

simons

CRISE ÉTUDIANTE

Coût du conflit étudiant pour le SPVM

La facture atteint près de 7 millions

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La facture du conflit étudiant a maintenant dépassé les 6,7 millions pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Les policiers montréalais ont consacré en moyenne près de 1000 heures de travail chaque jour aux perturbations entraînées par les protestations contre la hausse des droits de scolarité.

Le plus récent bilan du SPVM présenté à la Ville de Montréal remonte au 27 avril. Le conflit en était alors à sa 74^e journée. Les policiers avaient consacré en interventions en tout genre l'équivalent de 69 100 heures de travail, dont le tiers en heures supplémentaires. La facture pour les heures supplémentaires frôle à elle seule la somme de 1,7 million.

Le SPVM peut difficilement en faire plus, estime le conseiller Réal Ménard, vice-président de la Commission de la sécurité publique. «Est-ce qu'on va mettre des agents dans chaque station de métro, dans chaque bâtiment qui pourrait être visé, comme la Tour de la Bourse, le port de Montréal?», s'interroge l'élu. Impossible, les ressources du corps policier sont déjà utilisées au maximum. «Dans mon quartier, il y a normalement trois duos de policiers. Présentement, il y en a un seul pour répondre aux urgences. Il y a des limites à ce que peut faire le SPVM», expose le conseiller.



Les policiers montréalais ont consacré aux perturbations près de 1000 heures de travail chaque jour en moyenne.

Plus de sécurité dans le métro

Le conflit étudiant risque également de coûter cher à la Société de transport de Montréal (STM). La première interruption complète du réseau de métro en plus de 20 ans a forcé le transporteur à dépêcher d'urgence 185 autobus et chauffeurs dans les rues de la métropole.

La STM a également décidé de resserrer ses mesures de sécurité. Depuis hier

après-midi, davantage d'employés du transporteur sont présents dans les stations afin de prévenir de nouvelles perturbations du service.

La dernière interruption de tout le réseau de métro remonte à mars 1989. Une tempête magnétique causée par une éruption solaire avait plongé tout le Québec dans le noir pendant neuf heures. Même la crise du verglas, en janvier 1998, n'avait pas réussi

à freiner les voitures du métro plus que quelques minutes.

Tremblay à court d'idées

En point de presse, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a dénoncé l'escalade de la violence. «Aucune cause, aussi légitime soit-elle, ne peut justifier les agissements criminels qui mettent en péril la sécurité publique et la paix sociale.» Celui-ci juge que le climat rend difficile une

résolution du conflit étudiant, et appelle «toute la société civile» à tenter de calmer le jeu.

Malgré les perturbations vécues depuis maintenant 88 jours, le maire a tempéré les craintes et a fermé la porte à une intervention de l'armée. «C'est la dernière chose que je pourrais penser», a-t-il répondu à la question d'un journaliste.

Si le maire était apparu visiblement fâché lors de ses derniers points de presse, Gérald Tremblay a pesé chacun de ses mots, hier, «pour ne pas aggraver la situation». Le maire s'est avoué à court d'idées pour limiter les perturbations engendrées par le conflit. «Avez-vous des idées, des suggestions?», a-t-il répondu à plusieurs reprises aux journalistes qui le questionnaient sur les mesures que la Ville comptait prendre.

L'opposition officielle a quant à elle appelé le gouvernement à relancer le plus rapidement possible les négociations ou à demander l'intervention d'un médiateur. «Je suis très inquiet. On assiste à une détérioration du climat collectif. Ça porte les germes de scénarios de violence si Québec ne se ressaisit pas. Il faut reprendre le dialogue», a insisté Réal Ménard. Celui-ci craint que, après les bombes fumigènes, les protestataires se mettent à lancer des cocktails Molotov.

PARALYSIE DU MÉTRO MONTRÉALAIS

Québec dénonce unanimement les méfaits

TOMMY CHOUINARD ET PAUL JOURNET

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a condamné, unanimement et sans réserve, les méfaits qui ont entraîné la paralysie du métro de Montréal, hier matin. Le péquiste Bertrand St-Arnaud a déposé une motion en ce sens, qui a été adoptée par tous les députés, sans débat. Pour marquer le coup, aucune autre motion n'a été présentée au Salon bleu. Les députés

ont décidé d'être plus disciplinés que la veille, lorsque leurs querelles autour de la présentation de motions ont fait les manchettes.

Aux yeux du ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, les actes commis dans le métro sont «tout à fait intolérables». «Il semble que ce soit une action concertée, en plus. Je pense qu'on a ici un phénomène tout à fait nouveau», a-t-il lancé. Questionné pour savoir s'il craint une escalade, il a répondu: «Je pense qu'on

est rendu à quelque chose de très grave.»

Il entend «trouver des moyens pour rassurer la population et faire en sorte qu'un événement semblable ne se reproduira pas». Il veut vérifier s'il y a des failles dans les mesures de sécurité du métro.

«Trop tôt pour faire un lien»

Comme une enquête est en cours, «on ne peut pas faire de lien» entre le conflit avec les étudiants et les «gestes aussi extrémistes que ceux

qui viennent de se produire», a-t-il indiqué. Mais son collègue des Transports, Pierre Moreau, a fait ce lien. Les actes commis hier vont «à l'encontre de tout ce qui doit être le comportement normal de personnes qui font des revendications. S'ils estiment que leurs revendications sont légitimes, ils doivent prendre les moyens légitimes pour les

grève. «Il semble qu'il y ait des groupuscules, qui ne sont pas nécessairement reliés au mouvement étudiant, qui tirent profit de créer un tel climat au Québec, a-t-elle dit. Ça n'aide pas pour régler la situation étudiante.» Elle «ne doute pas de la capacité du mouvement étudiant de se distinguer de ce type d'actions et d'en arriver à un mode collaboration pour arriver à une sortie de crise».

La Coalition avenir Québec estime que «c'est la peur qui s'installe lentement mais sûrement au Québec». «Ici, à l'Assemblée nationale, on ne peut pas accepter ce climat malsain», a dit la députée Sylvie Roy.

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, a indiqué que les actes commis hier ne sont pas de la «désobéissance civile». Ce sont des actes criminels qui «perturbent la vie de milliers de citoyens» et «sèment un climat de peur et d'appréhension».

«Ça n'aide pas pour régler la situation étudiante.»

— Line Beauchamp, ministre de l'Éducation

faire valoir. Ce qu'on voit dans le métro, c'est qu'on fait supporter à l'ensemble des contribuables des inconvénients majeurs», a-t-il affirmé.

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, juge qu'il est «trop tôt» pour faire un lien avec les étudiants en

Le spécialiste du
CONFORT

Très grande sélection de chaussures et sandales tendance adaptées à vos **ORTHÈSES**.



PLUS DE
300
MODÈLES

POINTURES
6 à 15
pour **homme**
4 à 13
pour **femme**



Grand choix de
LARGEUR

B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun

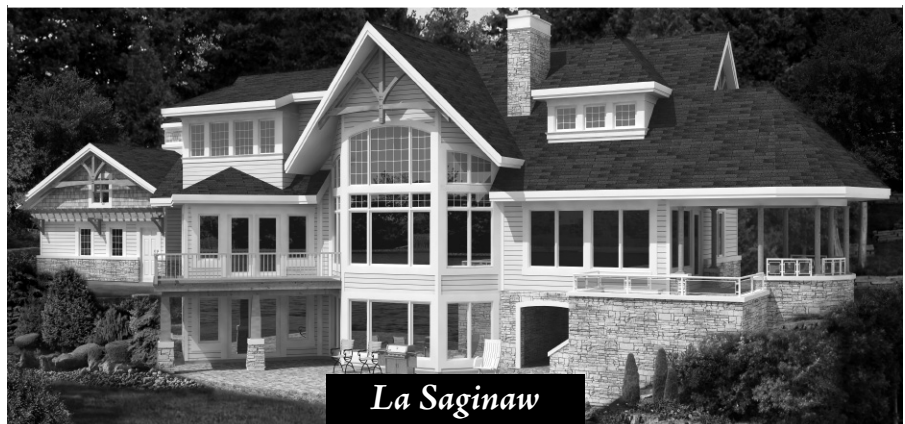
514.762.5184

www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain



**BÂTISSEZ VOTRE MAISON
DE RÊVE AUJOURD'HUI!**



La Saginaw

Utilisez le code promotionnel Printemps 20%* pour profiter d'une offre incroyable d'une durée limitée de Maisons Viceroy.

De plus, mentionnez cette annonce et obtenez un rabais supplémentaire de 5%* sur toute la collection des modèles de notre catalogue.

LES PLUS BELLES MAISONS
Viceroy
WWW.VICEROY.COM

Communiquez avec le représentant Viceroy de votre région dès aujourd'hui
Maison modèle Montréal • Sans frais : 1-866-910-7383

* Certaines conditions s'appliquent. Veuillez contacter votre représentant Viceroy pour en savoir plus.

ACCUSÉ DU MEURTRE DE SA FEMME

« Je l'ai pas tuée », s'est défendu le juge Delisle

CHRISTIANE DESJARDINS

« Je le sais, ce que vous pensez, mais je l'ai pas tuée. »

C'est ce que juge à la retraite, Jacques Delisle, a lancé à deux enquêteurs de la police de Québec, le jour où sa femme est morte d'une balle à la tête, le 12 novembre 2009.

Les enquêteurs sont restés surpris, car ils ne soupçonnaient pas M. Delisle à ce moment-là. Ils étaient là pour le suicide de Marie-Nicole Rainville. La scène se déroulait à l'hôpital, où le corps de M^{me} Rainville, 71 ans, venait d'être transporté. Son décès avait été constaté officiellement par un médecin. Les enquêteurs Josée Lajeunesse et Yves Simard, de la police de Québec, venaient d'arriver. Ils ont regardé le corps, puis ont parlé à M. Delisle, qui faisait les cent pas, dans un petit salon réservé aux familles. C'est là que ce dernier a été informé que des expertises policières étaient menées chez lui et qu'il ne pouvait pas s'y rendre pour le moment. Cela a fâché M. Delisle. Il a haussé le ton, a expliqué M^{me} Lajeunesse, qui a témoigné hier au procès de l'ancien juge, à Québec. Ce dernier est accusé du meurtre prémédité de sa femme.

D'un ton sec, M. Delisle a dit que personne n'allait l'empêcher de rentrer chez lui. Il a ajouté : « Il n'y aura

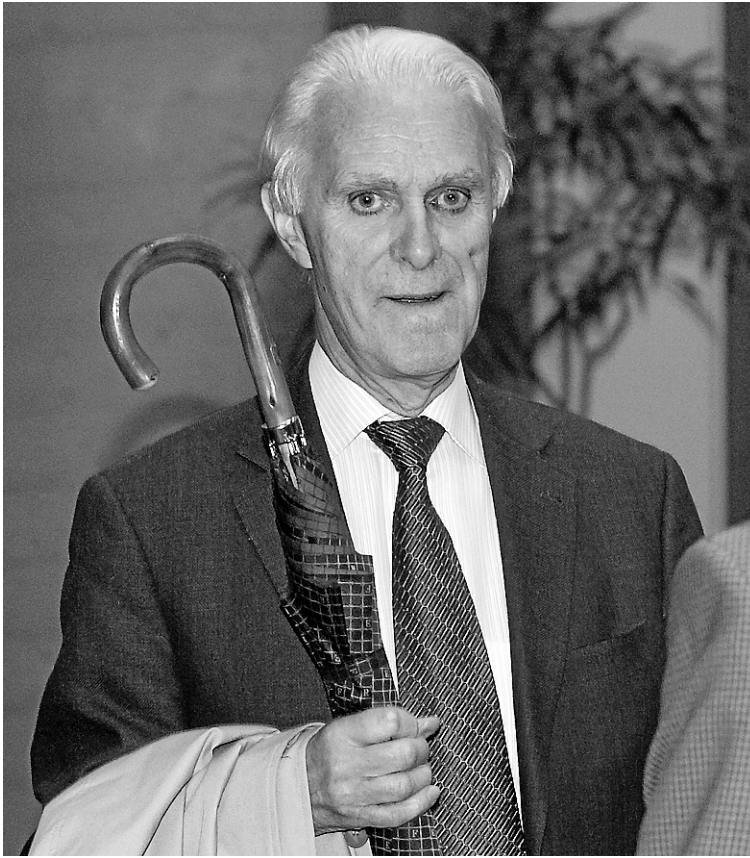


PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le procès de l'ex-juge Jacques Delisle se poursuit aujourd'hui, à Québec.

pas d'expertises chez moi en mon absence. » Josée Lajeunesse a eu l'impression qu'il voulait prendre les rênes de l'enquête.

« Ce n'était plus nous qui menions l'enquête. J'ai dit : "Vous savez comment ça fonctionne. On a un job à faire. Si

vous vous présentez, vous pouvez être accusé d'entrave" », a relaté M^{me} Lajeunesse. C'est à ce moment que M. Delisle a dit qu'il n'avait pas tué sa femme.

« Je ne m'attendais pas à ce qu'il me sorte de quoi de même », a-t-elle dit, hier.

Vidéo

Son collègue, Yves Simard, a rendu sensiblement le même témoignage. Il a aussi expliqué que M^{me} Lajeunesse et lui se sont rendus à l'épicerie fine Roset, à Québec, où le juge disait être allé au moment où sa femme s'était suicidée, entre 9h30 et 10h30, dans leur condo. Ils ont regardé la vidéo du commerce, mais n'ont rien trouvé. Ils se sont rendu compte que la vidéo était à l'heure avancée, alors que l'heure normale était en vigueur. Ils se sont dit qu'ils retourneraient au commerce plus tard. Mais quelques minutes après, ils ont été convoqués à la centrale de police. Ils ont appris que l'enquête allait leur être retirée pour être confiée aux crimes majeurs.

État de santé

Pendant tout l'après-midi, hier, une physiothérapeute et une ergothérapeute ont instruit le jury sur l'état physique de M^{me} Rainville dans les mois précédant sa mort.

M^{me} Rainville avait fait, en avril 2007, un accident vasculaire cérébral qui l'avait laissée paralysée du côté droit. En juillet 2009, elle s'était fracturée la hanche droite. Elle avait été opérée deux fois parce que la prothèse s'était déplacée. Elle était très faible et diminuée quand elle est arrivée en réadaptation à

l'hôpital du Saint-Sacrement, à la fin du mois d'août. Au début, elle avait besoin de beaucoup d'aide pour les changements de position et le moindre déplacement. Elle a pu acquérir un peu plus d'autonomie, au fil des traitements. Elle a pu marcher avec un déambulateur à assise basse (hemi). Malgré tout, elle n'osait pas se déplacer seule du fauteuil aux toilettes, même si les thérapeutes l'encourageaient à le faire. Elle préférait avoir quelqu'un, a relaté la thérapeute Danielle Marceau. Néanmoins, cette dernière a décrit M^{me} Rainville comme une patiente très déterminée qui, en dépit de son parcours difficile, offrait une bonne collaboration, et qui a bien progressé. Elle avait un bon moral, bien qu'il y ait eu de moins bons jours, quand elle avait de la difficulté à dormir en raison de spasmes douloureux.

Par ailleurs, le jury a appris que Jacques Delisle allait visiter sa femme régulièrement à l'hôpital, selon M^{me} Marceau. Pas tous les jours, mais souvent. Il aidait sa femme à faire ses transferts (physiques).

Malgré ses progrès, M^{me} Rainville restait un cas lourd qui demandait des soins quasi constants. M^{me} Marceau et une autre employée lui ont suggéré de demeurer en résidence à sa sortie. Cela aurait été moins difficile pour son mari et celui-ci aurait pu la sortir tous les jours, s'il avait voulu.

« Au départ, elle semblait favorable au placement, a relaté M^{me} Marceau. Puis, elle a été ambivalente. Elle désirait se retrouver dans ses choses. » Finalement, après discussion avec son mari, elle a opté pour un retour à la maison. Elle a quitté l'hôpital à la fin du mois d'octobre, pour rentrer chez elle. Elle est morte 13 jours plus tard.

Le procès se poursuit aujourd'hui, à Québec.

PROCÈS DU DENTISTE MIHRAN DADOURIAN

« J'ai été piégé »

CAROLINE TOUZIN

Le dentiste accusé d'avoir agressé sexuellement une patiente dit avoir été « piégé ». Il se décrit comme la victime dans cette affaire.

« En réalité, c'est elle qui m'a agressé », a indiqué le D^r Mihran Dadourian à la policière qui l'a longuement interrogé en juillet 2009.

La poursuite a commencé à faire entendre cet interrogatoire d'une durée de six heures, hier, dans le cadre d'un voir-dire au

procès du dentiste de 65 ans, au palais de justice de Montréal. Le juge Salvatore Mascia devra ensuite déterminer son admissibilité en preuve.

Le dentiste est soupçonné d'avoir forcé une patiente à lui faire une fellation, alors qu'elle avait la bouche gelée.

Au début de l'interrogatoire, le D^r Dadourian s'inquiète beaucoup pour sa réputation. Il insiste sur le fait que la relation avec sa patiente était une « relation d'affaires, de consentement » et que sa

femme ne doit pas être mise au courant.

Le dentiste fond en larmes à plusieurs reprises durant l'interrogatoire lorsqu'il est question des conséquences qu'aura l'accusation criminelle sur sa vie personnelle et professionnelle. « Je n'ai jamais agressé une patiente. En plus, une pauvre réfugiée », insiste-t-il en faisant référence à la plaignante d'origine africaine.

Cette femme est allée le consulter le 1^{er} octobre 2008 pour une importante rage

de dents. À 39 ans, c'était la première fois de sa vie qu'elle consultait un dentiste. La femme, dont nous devons taire l'identité, a témoigné plus tôt au procès. Selon elle, ce n'était pas de tout une relation sexuelle consentante.

De son côté, le D^r Dadourian raconte qu'après qu'il eut anesthésié la bouche de la plaignante, elle s'est mise à lui parler de circoncision en faisant allusion à son pays d'origine. Puis, elle a carrément sorti son membre de son pantalon pour l'examiner, selon la version du dentiste. Il s'est senti « agressé ».

L'enquêtrice de la police de Montréal lui fait alors remarquer qu'il n'a pas résisté. « Elle a touché le bon bouton, admet-il. D'accord, ce n'est pas une agression. Mais moi, je ne l'ai pas agressée. »

Le dentiste dit qu'il a donné 40\$ à sa cliente en échange de la fellation.


« Elle a pris l'argent. Ce n'est pas une agression. C'est de la prostitution », insiste-t-il auprès de l'enquêtrice Hélène Fiset.

La patiente a porté plainte à la police une dizaine de jours après les événements, puis à l'Ordre des dentistes. En mars 2011, le D^r Dadourian a plaidé coupable à une infraction d'inconduite sexuelle devant son ordre professionnel. Il a été radié pour trois mois et a été copé d'une amende de 1000\$.

Le procès se poursuit aujourd'hui avec l'audition de la suite de l'interrogatoire. L'accusé, qui est accompagné de sa femme, est défendu par M^e Pierre Poupard. C'est M^e Anne Aubé qui représente la Couronne.

Échangeur Turcot

ENTRAVES MAJEURES



FERMETURE COMPLÈTE A-20/720 EST DANS L'ÉCHANGEUR

Centre-Ville

PONT CHAMPLAIN RIVE-SUD

FIN DE SEMAINE DU 11 MAI 2012

- **Fermeture complète**, de jour et de nuit, de l'autoroute 20/720 en direction est (vers le centre-ville) dans l'échangeur, **de 23 h vendredi à 5 h lundi**. Maintien d'une voie fermée sur deux de lundi jusqu'au mois de novembre 2012.
- **Fermetures de nuit** d'autres bretelles à prévoir, consultez Québec511 pour plus d'information.

Note : Entraves majeures prévues dans l'échangeur Turcot pendant la fin de semaine du 18 mai. Le Ministère précisera ces entraves au cours des prochains jours.

En cas de conditions météorologiques défavorables, ces travaux pourront être reportés.

Fin de semaine (fin de semaine)

Fermeture complète de longue durée (déjà en place)

Fermeture partielle de longue durée (déjà en place)

FACILITEZ VOS DÉPLACEMENTS



Composez le 511 ou
consultez le www.quebec511.info

Pour commentaires : dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca



Transports

Québec



ACTUALITÉS

AFFAIRE NIL LAPOINTE

Une montagne d'argent liquide retirée de la caisse pop

FRANCIS VAILLES

Il y a du nouveau dans le dossier Nil Lapointe, cet homme d'affaires qui s'est suicidé en 2010 après avoir floué des centaines d'investisseurs. La caisse populaire de Saint-Sauveur a permis, pendant des années, que le gourou retire les millions de dollars des investisseurs... en argent liquide.

Selon une requête déposée en cour, de 2004 à 2006, Lapointe a retiré 15 millions de dollars en petites coupures, au guichet automatique ou au comptoir. L'homme quittait parfois l'établissement avec 100 000\$ en billets de banque dans une valise.

Ces renseignements ont été obtenus par le syndic de faillite Éric Bisson, de la firme Pinsky Bisson. M. Bisson a été nommé pour superviser la faillite de l'entreprise de Nil Lapointe, Tanzanite, et celle de la succession de l'homme d'affaires.

Nil Lapointe dirigeait un groupe de développement personnel et d'investissements, dans les Laurentides. Il disait aux investisseurs qu'il avait trouvé un moyen infallible pour obtenir des rendements pouvant atteindre 5% par mois. L'argent était soi-disant placé dans les matières premières à l'aide d'un robot virtuel.

De 2004 à 2006, Nil Lapointe a retiré 15 millions de dollars en petites coupures.

L'organisation a commencé à avoir des problèmes en 2006. Nil Lapointe a alors avisé les investisseurs que leurs fonds étaient bloqués en Europe par la banque centrale. En réalité, l'homme dirigeait une pyramide à la Ponzi, qui survivait tant que de nouveaux investisseurs injectaient des fonds. La pyramide s'est effondrée en 2010, lors de la

mort de M. Lapointe. L'homme a laissé une lettre expliquant aux investisseurs qu'il ne restait plus rien.

Un recours collectif

Tanzanite et la succession de Nil Lapointe ont été placés en faillite en avril 2011. Le syndic a voulu savoir où est allé l'argent. Il a demandé les relevés

de compte de l'organisation à la caisse populaire Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut, à Saint-Sauveur.

Les relevés obtenus en mars 2012 sont stupéfiants: entre 2004 et 2006, Nil Lapointe a retiré la presque totalité des fonds du compte en argent comptant, soit 15 millions de dollars, nous indique le syndic

Éric Bisson, qui n'a jamais rien vu de tel en 19 ans de carrière.

«Par exemple, il commandait un retrait de 100 000\$ à l'institution financière, qui lui remettait la somme en mains propres», nous explique-t-il.

Au total, 580 retraits ont été faits en trois ans, pour des sommes moyennes de 26 095\$. La caisse n'a pas encore pu fournir au syndic les données des trois premières années de l'organisation, soit du début de 2001 à la fin de 2003.

Ces renseignements connus, une requête en recours collectif a été déposée contre la caisse Desjardins, à la fin du mois de mars dernier. Le représentant des victimes, Rhéal Gosselin, a lui-même perdu 876 061\$ dans cette affaire. Il demande qu'on l'autorise à intenter ce recours collectif au nom du groupe.

La caisse Desjardins «n'a fait aucune démarche afin de faire cesser ces agissements et opérations nettement irrégulières ou

encore de s'enquérir et de faire enquête pour savoir de quoi il en retournait [...]. Elle a fait preuve d'aveuglement volontaire dans les opérations frauduleuses exercées par Nil Lapointe», est-il écrit dans la requête, coordonnée par M^e Vincent Fortier, du cabinet Barakatt Harvey.

La requête en recours collectif cherche à représenter les dizaines d'investisseurs floués par Nil Lapointe et ses entreprises Tanzanite, Tanzanite 2005 et 9103-0650 Québec inc. entre 2001 et 2006. Pour le moment, le syndic a reçu des réclamations d'un peu plus de 8 millions de dollars d'une centaine de personnes.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) estime à 500 le nombre d'investisseurs floués en incluant une autre entreprise de Nil Lapointe, la coopérative CD2i. En février 2011, l'AMF a poursuivi le bras droit de Nil Lapointe, Claudé Hamel, et lui a réclamé des amendes de 1,8 million. Deux autres personnes sont aussi visées par les accusations. La cause est pendante.

Chez Desjardins, on estime n'avoir rien fait de répréhensible. «La caisse de Saint-Sauveur a géré ce dossier de façon rigoureuse et elle entend se défendre vigoureusement», a dit le porte-parole, André Chapleau. Dans l'affaire Earl Jones, la Banque Royale a accepté de verser 17 millions pour indemniser les 150 victimes, qui auraient perdu plus de 40 millions.

STRATAGÈME FISCAL

Accurso n'est pas seul

FRANCIS VAILLES

Le groupe Accurso n'est pas le seul à utiliser le stratagème d'acquisition de pertes fiscales pour économiser des millions de dollars d'impôts. Selon nos informations, des entreprises de partout au Canada tentent aussi de faire disparaître

leurs profits imposables de cette façon. Le stratagème a été inventé dans l'Ouest canadien il y a une dizaine d'années. Des fiscalistes albertains ont trouvé une façon de structurer de telles transactions pour permettre à leurs clients des secteurs pétroliers de réduire leur facture fiscale.

«Il y a des gens, des genres de courtiers, qui se promènent pour vendre ce type de planification de rachat de pertes», nous dit une source bien au fait du stratagème.

L'idée est simple: une entreprise profitable acquiert à faible prix une société qui a accumulé des pertes importantes. Ces pertes

servent à réduire les profits de l'acquéreur durant plusieurs années et, ce faisant, ses impôts.

Les autorités ne contestent pas ce type d'opération si l'entreprise acquise travaille dans le même secteur que l'acquéreur. Or, des fiscalistes ont trouvé une façon d'utiliser des pertes de secteurs non liés. Le stratagème respecterait la Loi de l'impôt, mais non l'esprit, et pourrait constituer de l'évitement fiscal abusif, interdit par le fisc.

Dans le cas du groupe Accurso, l'entreprise acquise était active dans le secteur des télécommunications.

Le stratagème permettrait au groupe d'économiser 45 millions de dollars d'impôts. Hier, le reportage de *La Presse* a ravivé l'intérêt des autorités fiscales à ce sujet, nous dit-on. Et il a suscité de nombreuses réactions. Une source, d'une firme privée, nous dit connaître trois autres cas semblables à celui d'Accurso, pour des sommes aussi importantes. Contrairement à l'évasion fiscale, l'évitement fiscal n'est pas considéré comme de la fraude, mais ses abus sont de plus en plus contestés par les grands pays industrialisés.

MERCİ !

POUR VOTRE PATIENCE DURANT NOS RÉNOVATIONS

ciot



UN NOUVEL ESPACE DE CRÉATIVITÉ

- ESPACE-VENTE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ DE 25 000 Pi²
- BOUTIQUE EXCLUSIVE DE PIERRES NATURELLES
- BAR À CAFÉ SICIS

9151, BOUL. SAINT-LAURENT MONTRÉAL

CIOT.COM MARBRE • PIERRE • GRANIT • ONYX • CÉRAMIQUE
QUARTZ • MOSAÏQUE • ACCESSOIRES D'EAU

TRAITER L'ARTHRITE RHUMATOÏDE TRAITER L'ARTHROSE

Et prévenir la perte osseuse, voilà des fins recommandées de **TERRE-MER^{MC}**

Le SILICIUM ORGANIQUE QUE L'ON RETROUVE DANS TERRE-MER est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment dans les tissus et les cartilages. Mais la quantité de silicium organique diminue chez l'homme avec le vieillissement, et ce, de façon irréversible, car l'être humain est incapable de transformer le silicium minéral qu'il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, le silicium minéral n'est pas assimilable par l'organisme humain. Par contre, certaines plantes sont capables d'effectuer cette transformation. Plantes que l'on retrouve dans Terre-Mer.

Les molécules organo-siliciées, biodisponibles et assimilables par l'organisme humain, sont présentes dans les os et les cartilages, c'est pourquoi Terre-Mer les utilise pour traiter l'arthrite rhumatoïde et l'arthrose et prévenir la perte osseuse, tel qu'en fait foi la licence de Terre-Mer. Nous avons ajouté à la silice de la prêle des acti-marin, véritable cadeau de la mer pour vos cheveux et vos ongles. OUI, les capsules Terre-Mer sont utilisées également pour renforcer les ongles et les cheveux.

Ce tourbillon de molécules végétales fait partie de la multitude de nutriments naturels nécessaires au bon fonctionnement des articulations, des ongles et des cheveux, tout simplement.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec TERRE-MER. La mécanique va mal? Ça se passe pas? Avec TERRE-MER, votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot.

Produit de santé naturel homologué : NPN 02237906



À l'achat d'un contenant Terre-Mer 30 capsules

OBTENEZ LE 2^e GRATUITEMENT*

OFFRE VALIDE DU 12 AU 15 MAI 2012

*Jusqu'à épuisement des stocks

Pour connaître les endroits où vous les procurer, consultez

www.bio-actif.com

1000\$	500\$	100\$	1000\$
16,03\$	8,01\$	1,60\$	16,03\$

Si votre solde quotidien moyen est de :
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 \$ avant taxes pour les meubles et accessoires de décoration sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



GAGNEZ

une des **250 PAIRES DE BILLETS** pour assister aux 3 jours du **FORMULA 1 GRAND PRIX DU CANADA 2012**

Les billets vous permettent d'avoir accès à la tente VIP Brault & Martineau et d'être sur le site les 8, 9 et 10 juin 2012.

VALEUR EN PRIX DE 37500\$

*À l'achat de tout produit en magasin. Pour être déclaré gagnant, chaque participant devra avoir répondu correctement à une question d'habileté mathématique. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. Règlements et détails en magasin. Pour une méthode alternative de participation gratuite, veuillez consulter les règlements du concours disponibles en magasin. Les logos FI FORMULA 1 logo, FI, FORMULA 1, FIA FORMULA ONE WORLD CHAMPIONSHIP, CANADIAN GRAND PRIX, GRAND PRIX DU CANADA et ses marques reliées sont des marques de commerce de Formula One licensing BV, une compagnie du Groupe Formula One. Tous droits réservés.

Mobilier de salon
De style contemporain, revêtement en cuir laminé
Livraison gratuite

- Causeuse 9,14 \$*/mois ou 329 \$
- Fauteuil 6,92 \$*/mois ou 249 \$
- Table de centre 8,86 \$*/mois ou 319 \$
- Ensemble 3 tables gigognes 7,19 \$*/mois ou 259 \$

1108\$*/mois
OU
399\$
Sofa

Mobilier de salon inclinable
Revêtement en tissu deux tons confortable et résistant
Livraison gratuite

- Causeuse inclinable 13,86 \$*/mois ou 499 \$
- Fauteuil inclinable 8,31 \$*/mois ou 299 \$
- Base pour téléviseur 7,19 \$*/mois ou 259 \$
- Table de bout 99 \$
- Ensemble de 3 tables gigognes 6,64 \$*/mois ou 239 \$
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 8,31 \$*/mois ou 299 \$
- Lampe de table 19 \$
- Lampe de plancher 159 \$
- Cadre 179 \$

1664\$*/mois
OU
599\$
Sofa inclinable

Fauteuil berçant, inclinable et pivotant
De style moderne
Aussi offert de couleur brandy, noir ou blanc
Livraison gratuite

1664\$*/mois
OU
599\$

Mobilier de chambre
De style transitionnel
Livraison gratuite

- Commode à portes 9,14 \$*/mois ou 329 \$
- Ensemble de literie grand lit 3 mxc 9,42 \$*/mois ou 339 \$
- Lampes de chevet 79 \$ ch.
- Ensemble de draps grand lit 109 \$

277\$*/mois
OU
999\$

Comprend : bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

Mobilier de cuisine
En hêtre massif et placage de couleur espresso, table de 91 x 122 cm (36 x 48 po) avec rallonge de 30 cm (12 po)
Livraison gratuite

1386\$*/mois
OU
499\$

Comprend : 1 table et 4 chaises

Mobilier de cuisine
De style transitionnel, table de 107 x 107 cm (42 x 42 po) avec rallonge de 61 cm (24 po)
Livraison gratuite

- Banc 179 \$
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 8,31 \$*/mois ou 299 \$
- Chemin de table 19 \$

2219\$*/mois
OU
799\$

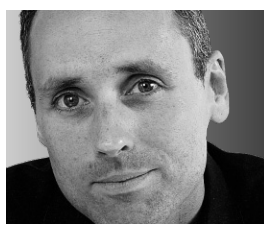
Comprend : 1 table et 4 chaises

Payez en **36 versements sans intérêt*** jusqu'en **mai 2015** sur les meubles et accessoires de décoration

LIVRAISON GRATUITE 7 jours sur 7, même le dimanche! Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

POLITIQUE

« Victime » des réseaux sociaux ?



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

On reproche souvent au gouvernement Charest d'être déconnecté, mais dans le cas des réseaux sociaux, on peut dire que c'est littéralement le cas.

En fait, le mot déconnecté est même inexact puisque le gouvernement ne s'est pas encore branché sur l'ère 2.0, du moins sur Twitter et Facebook, des outils incontournables de nos jours au sein de la population, mais presque totalement absent des milieux du pouvoir à Québec.

Dimanche matin, la collègue Emmanuelle Latraverse a demandé à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, quelles leçons elle tirait des 12 semaines de conflit avec les étudiants. Elle a répondu ceci : « Les réseaux sociaux ont joué un grand rôle et une grosse machine comme le gouvernement n'est pas très habile à utiliser les médias sociaux, qui ont provoqué un élargissement du débat. »

« Pas très habile », c'est un euphémisme.

Quand ils parlent des « médias sociaux », on a l'impression que les membres du gouvernement Charest parlent d'une créature étrange, menaçante et insaisissable. Une créature antagoniste.

Pourtant, quiconque fréquente même sporadiquement Twitter sait qu'il s'agit d'un

outil de communication efficace, accessible et gratuit.

Les organisations étudiantes l'ont abondamment utilisé, de même que les opposants et les partisans de la hausse des droits de scolarité, mais le gouvernement, lui, est aux abonnés absents.

Au sein du gouvernement Charest, on se méfie de cet

Parmi les 26 ministres (en incluant le premier ministre), seulement 8 ont un compte Twitter, mais la plupart ne s'en servent pas ou très peu.

outil et on n'a visiblement pas compris son utilité. Parmi les 26 ministres (en incluant le premier ministre), seulement 8 ont un compte Twitter, mais la plupart ne s'en servent pas ou très peu. Line Beauchamp, par exemple, est sur Twitter, elle compte plus de 2600 abonnés (ce qui est très peu pour une ministre au centre de l'actualité), mais son dernier message date du 5 avril.

La plus jeune ministre du cabinet Charest, Yolande James, a elle aussi un compte, mais elle n'a, à ce jour, envoyé aucun tweet. Quant à la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, et sa collègue des Services gouvernementaux (responsable

du gouvernement en ligne!), Dominique Vien, elles n'ont pas de compte Twitter.

C'est à croire que le bureau du premier ministre a donné un mot d'ordre contre Twitter à ses ministres, ce qui n'est pourtant pas le cas. « Non, nous incitons les gens à le faire [à communiquer par les réseaux sociaux], mais ils sont libres », dit l'attaché de presse de M. Charest, Hugo D'Amours, qui n'a pas de compte Twitter lui-même. M. D'Amours se prive d'un outil de communication bidirectionnel unique, qui permet de diffuser des informations, mais aussi de suivre ce qui se dit à propos du gouvernement.

bien compris le potentiel de Twitter.

L'ancien journaliste Bruno Guglielminetti, spécialiste des nouveaux médias à la firme de relations publiques National, pense que le gouvernement Charest se prive d'un outil de communication directe parce qu'il a l'impression qu'il ne contrôlera plus le message. « Pourtant, Twitter permet justement ça: contrôler son message, dit-il. Prenez par exemple quand un Alexandre Despaties gagne une médaille, rien n'empêche le premier ministre de le féliciter. »

Plusieurs députés (dont Bernard Drainville, Pascal Bérubé ou François Bonnardel) se servent de Twitter pour

Duplessis et, plus tard, la télévision, qui a très bien servi les politiciens qui ont su l'approprier.

Bien sûr, il y a des risques et, donc, certaines règles à suivre.

Règle numéro 1: ne pas provoquer la polémique et ne pas se laisser entraîner dans des « tweet fights », des prises de bec virtuelles sur Twitter.

C'est précisément ce qui est arrivé au député libéral Gerry Sklavounos, qui s'est retrouvé dans l'embarras la semaine dernière en faisant un lien entre grève étudiante et crise d'Octobre. En fait, c'est plus nuancé que ça, mais justement, Twitter tolère parfois mal les nuances.

Autre bourde, hier, cette fois au cabinet de la ministre Beauchamp, où une attachée politique a suggéré que les bombes fumigènes dans le métro étaient presque du terrorisme...

En Alberta, au début de la campagne électorale, une attachée de la chef conservatrice s'est fait taper sur les doigts parce qu'elle a écrit, sur Twitter, que la chef du Wildrose, Danielle Smith, n'était pas sincère quand elle parlait de famille parce qu'elle n'avait pas d'enfants. (Dans les faits, M^{me} Smith ne peut avoir d'enfant...)

Cela dit, pas besoin d'avoir un compte Twitter pour faire des gaffes en politique. On voit souvent des bêtises impardonnables dans des communiqués de presse ou dans des déclarations.

Avec Twitter, c'est juste que la gaffe se répand plus vite.

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

Diplomatie Lawrence Cannon est nommé ambassadeur à Paris

OTTAWA - Un second ministre conservateur défait prendra l'avion en destination de la Ville lumière pour y occuper des fonctions prestigieuses, puisque Lawrence Cannon vient d'être nommé ambassadeur du Canada en France. Le premier ministre Stephen Harper a annoncé à la Chambre des communes hier que son ancien ministre des Affaires étrangères occupera désormais ce poste convoité. M. Cannon, ancien député conservateur dans Pontiac, s'est fait ravir son siège par le néo-démocrate Mathieu Ravignat aux élections générales du 2 mai 2011. Il retrouvera à Paris un autre ancien collègue du cabinet qui a perdu sa circonscription aux dernières élections, Jean-Pierre Blackburn, qui est ambassadeur du Canada à l'UNESCO depuis février. En réponse à une question posée par le conservateur Royal Galipeau, le premier ministre a indiqué qu'il avait discuté avec le nouveau président français François Hollande dans la foulée de son élection à l'Élysée et lui avait fait part de cette

nomination à ce moment. « J'ai parlé au président français élu, M. François Hollande, dimanche soir dernier, pour le féliciter et pour lui dire que l'honorable Lawrence Cannon sera le prochain ambassadeur canadien en France, et qu'il a toute ma confiance et l'expérience nécessaire pour représenter notre pays », a signalé M. Harper. « Cela témoigne de l'importance que nous accordons à notre relation avec la France avec qui nous avons des liens économiques, culturels, linguistiques, historiques », a ajouté le chef conservateur. Les partis de l'opposition, qui accusent régulièrement le gouvernement de procéder à des nominations partisans dans une multitude de secteurs, ne se sont pas fait prier pour dénoncer ce qu'ils ont qualifié d'exemple de « patronage ». M. Cannon a notamment été conseiller municipal à Gatineau, président de la Société de transport de l'Outaouais et ministre à l'Assemblée nationale. Il succèdera à Marc Lortie, qui était en poste depuis 2007.

— La Presse Canadienne



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Ghislain Picard, le chef de l'APNQL, s'est réjoui de cette exemption, pour la plupart des autochtones, du paiement de la fameuse contribution santé.

CONTRIBUTION SANTÉ ANNUELLE DE 200 \$

Exemption pour les autochtones

EXCLUSIF

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Après un appel au boycottage de la part de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Québec a décidé d'exempter de facto la plupart des autochtones du paiement de la fameuse contribution santé, a appris *La Presse*.

Il s'agit d'une économie de 200 \$ par année pour les milliers d'individus concernés.

« C'est une bonne nouvelle. Ça répond aux représentations que nous avions faites à l'époque », s'est réjoui Ghislain Picard, le chef de l'APNQL, que *La Presse* a joint par téléphone. Certaines précisions techniques doivent toujours être apportées par Québec, a-t-il toutefois ajouté.

Depuis plusieurs mois, le débat faisait rage entre la section québécoise de l'APNQL et le gouvernement du Québec. La Loi fédérale sur les Indiens exempte les autochtones qui travaillent dans une réserve de payer des impôts ou des taxes. Québec, pour sa part, affirmait que sa « contribution santé » n'était pas une taxe. « C'est comme une prime », a soutenu en mars Catherine Poulin, attachée de presse du ministre Raymond Bachand.

À la fin de 2011, l'APNQL avait même appelé ses membres à ne pas

verser cette contribution afin de protester.

Tour de passe-passe

Sans modifier ce raisonnement, Québec a récemment décidé de ne pas inclure les revenus gagnés dans une réserve dans ses calculs fiscaux liés à la contribution santé. Comme les individus qui ont des revenus très bas n'ont pas à payer cette contribution, il en sera de même pour les autochtones.

« À la suite de discussions avec eux et d'études juridiques, et à la lumière des arguments qui nous ont été présentés, on a convenu de ne plus tenir compte du revenu qu'un autochtone gagne dans une réserve », a résumé M^{me} Poulin dans une entrevue téléphonique. Si le membre des Premières Nations n'a pas en plus des revenus de 14 000 \$ provenant de l'extérieur de sa communauté, il n'aura pas à verser un cent à Québec, a-t-elle expliqué.

Le gouvernement communiquera individuellement avec les autochtones afin de leur présenter la situation.

Ghislain Picard ne sait pas combien de personnes exactement sont visées, mais il affirme que « ça va toucher beaucoup de monde ». « Dans la grande majorité des communautés, la plupart des gens vont travailler au sein même de leur communauté », a-t-il dit, ajoutant que cette proportion va croissant.

BOUTIQUE

COURIR

Un incontournable depuis 30 ans!

**Chaussures
Vêtements
Accessoires**

SALOMON

XR Crossmax Neutre

Course en sentier

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

www.boutiquecourir.com

« COMPRESSIONS DÉGUISÉES » AU COMMISSARIAT DES LANGUES OFFICIELLES

Moins de vérifications seront faites

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, doit composer avec des « compressions déguisées » qui l'obligeront à

compressions dans le budget fédéral.

Or, même si son budget est resté intact, il doit réduire ses dépenses courantes de 6,4 millions en quatre ans pour payer la

« J'espère qu'on peut passer à travers l'intégration de cet investissement sans avoir un impact sur nos services. »

— Graham Fraser, commissaire aux langues officielles

réduire le nombre de vérifications qu'il réalise pendant quelques années.

Comme *La Presse* l'a écrit le mois dernier, le bureau de M. Fraser a semblé éparpillé, à première vue, par les

mise à jour de son système informatique.

Le système de gestion des plaintes utilise une « technologie désuète », selon une lettre rédigée par le commissaire l'automne dernier, et il

risque de tomber en panne « à tout moment ».

Questionné par le député libéral Stéphane Dion en commission parlementaire, hier matin, M. Fraser a affirmé qu'il s'agit de « compressions déguisées ».

« J'espère qu'on peut passer à travers l'intégration de cet investissement sans avoir un impact sur nos services, a-t-il indiqué au terme de sa présentation. Mais c'est évident qu'il y a un certain nombre d'activités qu'il faut déferer. »

Pour les prochaines années, son bureau devra faire moins de vérifications et moins d'études. L'organisme emploie 170 personnes, et certains postes seront abolis par attrition. Le bureau

de M. Fraser reçoit chaque année environ 1000 plaintes. À long terme, précise toutefois le commissaire, l'implantation du nouveau système informatique permettra d'accélérer le traitement des plaintes.

Mauvais moment

Yvon Godin, critique du Nouveau Parti démocratique en matière de langues officielles, estime que le gouvernement Harper n'aurait pu choisir pire moment pour imposer ces compressions au commissaire. Les coupes annoncées dans le dernier budget risquent déjà de toucher les services aux minorités linguistiques partout au pays. « Il va y avoir des plaintes de partout », souligne M. Godin.

« Comment il va faire, avec ces coupes, s'il est obligé d'amener une cause devant la cour qui coûte des milliers de dollars? », a-t-il ajouté.

Le secrétaire parlementaire aux langues officielles, Jacques Gourde, rétorque que le commissaire Graham Fraser n'est pas seul à devoir se serrer la ceinture. Tous les ministères doivent réduire leurs dépenses, a-t-il fait valoir.

« Je pense qu'il va être encore plus efficace quand il aura mis en place les nouvelles technologies de l'information, a-t-il souligné. Comme le commissaire l'a expliqué, il va pouvoir travailler de façon plus efficace, plus rapidement, et son système de classement va être meilleur. »



Lucien Bouchard

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

PQ Beaucoup de contrats pour National aussi sous les péquistes

Québec — Les libéraux ne sont pas le seul à avoir accordé de nombreux et lucratifs contrats à la firme National. L'ancien premier ministre Lucien Bouchard avait reconnu avoir choisi cette firme parce qu'un de ses anciens collaborateurs, Luc Lavoie, s'y trouvait. Les contrats accordés par une dizaine d'organismes gouvernementaux à National — plus de 1 million de dollars en cinq ans — ont soulevé de nouvelles questions du PQ, hier à l'Assemblée nationale. Le député Yves-François Blanchet a relevé la proximité du premier ministre Jean Charest avec le patron de National à Québec, Luc Ouellet. Mal lui en prit. Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, a relevé que, au printemps 1998, le gouvernement Bouchard avait englouti 1,4 million de dollars pour une annonce ratée à Churchill Falls.

Les nombreux contrats accordés à National par l'Office québécois de la langue française ont, mercredi, fait sourciller la ministre Christine St-Pierre. Elle a rappelé hier que, par le passé, les gouvernements péquistes n'avaient pas hésité à embaucher la même firme. « Pour un parti qui nous reproche de faire affaire avec des firmes extérieures pour obtenir de l'expertise, je rappellerai au député que le spectacle de Churchill a coûté 1,4 million de dollars. » Aussi, « entre 1996 et 2003, la Caisse de dépôt a fait affaire avec National pour 301 000 \$; Hydro-Québec, pour 629 991 \$; Investissement Québec, pour 492 476 \$; Loto-Québec, pour 169 596 \$; la SAQ, pour 160 098 \$ et la SGF pour 300 000 \$ », a rappelé M^{me} St-Pierre.

— Denis Lessard

167 641 278 \$

C'est ce que les Canadiens économiseront grâce à un amortissement plus court et à l'hypothèque de 5 ans à taux fixe* de BMO.

Lorsqu'on possède une maison, il importe avant tout de rembourser son hypothèque rapidement :

- Grâce à un amortissement maximal de 25 ans, vous rembourserez votre hypothèque plus vite.
- Grâce à un taux exceptionnel, vous paierez moins d'intérêts et pourriez ainsi rembourser plus de capital.
- En choisissant un taux fixe pour votre hypothèque, vous vous protégez contre la hausse des taux.

Découvrez combien vous pouvez économiser. Parlez à un spécialiste des prêts hypothécaires.

Visitez bmo.com/BMOcommunaute

BMO  Banque de Montréal
Ça a du sens. Profitez.^{MD}

* Le calcul du montant économisé est approximatif; il est fondé sur le nombre total de clients de BMO ayant contracté un prêt hypothécaire (nouveau, refinancement, renouvellement) à petit taux fixe de 5 ans à un taux annuel du coût d'emprunt (TAC) de 2,99% entre le 1^{er} janvier 2012 et le 2 mai 2012. Le montant économisé est fondé sur i) le total des intérêts économisés par ces clients (soit la différence entre le TAC de 2,99% et le taux officiel le plus bas d'une banque à charte canadienne pour la même période, ou le taux antérieur consenti au client dans le cas d'un refinancement ou d'un renouvellement anticipé, multiplié par le montant du prêt hypothécaire et la durée de 5 ans) plus ii) les économies d'amortissement de ces clients (soit le montant total des prêts hypothécaires de BMO accordés pendant cette même période multiplié par le pourcentage de clients ayant opté pour une période d'amortissement de 30 ans, divisé par le solde moyen des prêts hypothécaires de ces clients, le tout multiplié par le montant moyen des intérêts économisés par client pour la durée moyenne d'un prêt hypothécaire de 5 ans à un TAC de 2,99% sur ce solde moyen de prêt). Le calcul du montant économisé suppose qu'il n'y a pas de frais de remboursement anticipé payables par les clients sur un refinancement ou un renouvellement anticipé et que la différence au titre du taux d'intérêt décrit en i) reste la même au cours des 5 dernières années d'une durée de 30 ans. Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) pour le prêt hypothécaire fermé de 5 ans à petit taux fixe était de 2,99%. Le TAC est fondé sur l'hypothèse qu'il n'y a aucuns frais applicables. Si nous demandons une évaluation de la propriété, les frais s'y rattachant auront pour effet d'augmenter le TAC. ^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

ACTUALITÉS

10 tendances en alimentation

MARIE ALLARD

Yogourt grec

Que mangerons-nous demain? La réponse se trouve en goûtant aux produits présentés au Salon international de l'alimentation (SIAL), en cours à Montréal. Un grand appétit est de mise: près de 700 exposants, venus de 45 pays, tentent de séduire les papilles d'acheteurs nord-américains.

Voici 10 tendances à venir dans votre assiette.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE
Bananes Uncle Tong

Produits du Québec

L'engouement pour les stands de produits québécois est grand au SIAL, a observé Joannie Pronovost, du Metro Plus Domaine, supermarché montréalais. « On a de plus en plus de produits du Québec, a-t-elle dit, mais on devrait en avoir encore davantage. » Exemple original: l'eau d'érable De l'Aubier, résidu de la fabrication du sirop d'érable, vendue à la manière d'une eau de source.

Alimentation de tableau de bord

Étonnant, mais vrai: les fermes Burnbrae viennent de lancer un sandwich à déjeuner (de type Egg McMuffin) surgelé, à réchauffer au micro-ondes. « C'est du *dashboard eating*, de l'alimentation de tableau de bord, a décortiqué Frédéric Blaise, président d'Enzyme, agence de marketing spécialisée dans l'agroalimentaire. Ça convient à un style de vie en mouvement, où on manque de temps. Environ 30% des gens ne déjeunent pas à la maison, mais de 20% à 25% mangent en route vers le travail. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE
Sandwich à déjeuner surgelé

Naturalité

« On voit beaucoup plus de produits qui sont sains, pas compliqués, a observé Dustin Gilman, conseiller marketing de XTC Amérique du Nord. Le consommateur aime voir qu'un produit est fait avec peu d'ingrédients, qu'il connaît. » Exemple: les bananes mi-séchées au soleil d'Uncle Tong, de Thaïlande, qui cherche un distributeur au Canada. Leur unique ingrédient: la banane, à 100%.



Eau d'érable De l'Aubier



Rapport valeur/prix

« On est en postrécession, il y a des séquelles, a souligné M. Blaise. Le mangeur recherche un bon rapport valeur/prix, c'est une obsession. » Il est séduit par des céréales vendues dans de gros sacs refermables, qui font économiser le coût d'une boîte de carton, sans lésiner sur la qualité.

Raffinement

Raffinement, rêve et évasion sont tout de même recherchés en bouche. Bel exemple: les perles à l'érable de Citadelle (3), de petites sphères gélifiées contenant du sirop d'érable pur, qui ont gagné le grand prix Tendances & Innovations 2012 du SIAL. « C'est une texture intéressante, un peu de cuisine moléculaire accessible à tous, même si c'est un produit de luxe », a indiqué Marie-Ève Savaria, professeure de cuisine et auteure du blogue Brutalimentation.ca.

Sans gluten

La vague du sans gluten – s'adressant d'abord aux gens atteints de maladie cœliaque – n'a pas fini de déferler. « C'est un marché de 2,6 milliards en Amérique du Nord, a indiqué M. Gilman. On prévoit qu'il atteindra 5 milliards en 2015. » La Maison Cannelle, de Richmond, vend une centaine de produits sans gluten (1), allant des muffins aux pizzas.

Santé digestive

« Le consommateur veut avoir le sentiment qu'il va se sentir bien après avoir mangé un aliment, a dit pudiquement M. Blaise. C'est la toile de fond pour proposer plein de choses comme des céréales, des pains, des probiotiques. » L'entreprise brésilienne Sabor da Terra vend d'étonnantes fibres d'orange (2), de haricot blanc, d'aubergine, de banane verte, de raisins, sous forme de poudre à ajouter aux aliments.

Substituts du lait

Nutrinor a lancé au SIAL le « Complait sans lactose » (4), boisson laitière sans lactose enrichie en oméga-3, en probiotiques et en prébiotiques. Ce substitut du lait s'inscrit dans une tendance qui explique aussi la montée en popularité des laits d'amande, de soya, etc.



Bonnes protéines

« Environ 40% des consommateurs veulent ajouter des protéines à leur alimentation », a indiqué M. Gilman. Le très populaire yogourt grec leur offre ces protéines rassiantes sur un plateau d'argent. « Le yogourt grec répond à énormément de désirs des consommateurs: santé, plaisir, praticité », a résumé M. Gilman.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE
Des produits sans gluten



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE
Fibres d'orange



Perles à l'érable



Complait sans lactose

Retour du surgelé

« Le surgelé reprend de l'importance », a noté M. Blaise. Exemple innovant: des portions individuelles de viande – brochettes de bœuf, poulet mariné, etc. – sont vendues surgelées et emballées sous vide par Viandes VP, d'Henryville, en Montérégie. Pratique pour les restaurateurs, qui n'ont qu'à décongeler et à faire cuire la portion de rôti de porc que vient de commander leur client.

NE MANQUEZ PAS SAMEDI LE MAGAZINE NOTRE QUÉBEC



Vous y découvrirez les régions du Québec à visiter cet été et une foule de renseignements pour bien planifier vos vacances.



Aussi, courez la chance de vivre une des 3 expériences golf inoubliables avec les

HOTELS Fairmont

Tous les détails de ce concours dans le magazine.

C'EST UN RENDEZ-VOUS SAMEDI DANS

LA PRESSE

Prestations D'anciens combattants menacent de poursuivre Ottawa

Un groupe d'anciens combattants blessés menace d'intenter une poursuite judiciaire contre le gouvernement fédéral au sujet des prestations et des services qu'ils reçoivent, a rapporté Global, hier.

Le réseau de télévision a indiqué que les anciens soldats prévoient lancer un recours collectif clamant que les prestations d'invalidité ont chuté depuis que le gouvernement Harper a mis en vigueur la nouvelle Charte des anciens combattants en 2006.

Mark Campbell, qui a perdu ses deux jambes dans l'explosion d'une bombe artisanale en Afghanistan en 2008, estime qu'il recevra 40% de moins de compensation au cours de sa vie. Selon Global, le groupe travaille depuis des mois sur ce recours et a persuadé une firme d'avocats d'embarquer dans la cause sans frais pour les anciens combattants.

Le réseau mentionne qu'il faudra plusieurs semaines aux avocats pour constituer le dossier.

— La Presse Canadienne

Parc-Extension Une fillette dans un état critique

Une fillette de 4 ans est entre la vie et la mort après avoir été peut-être secourue par son beau-père dans le quartier Parc-Extension, à Montréal.

Rakeem Osbourne, 22 ans, a été formellement accusé de voies de fait graves, hier, au palais de justice de Montréal. La poursuite s'est opposée à ce qu'il recouvre la liberté. Il doit retourner en cour ce matin pour la tenue de son enquête sur cautionnement.

Selon nos informations, l'enfant est dans un état critique. Mercredi, à 3 h 07 du matin, le Service de police de la Ville de Montréal a reçu un appel concernant un enfant de 4 ans « inconscient » dans un logement du quartier Parc-Extension. La fillette a été transportée d'urgence à l'hôpital. Le médecin qui l'a examinée a indiqué aux policiers qu'il soupçonnait un cas de « bébé secoué ».

« Certaines analyses restent à faire pour confirmer ou infirmer cette théorie », a indiqué le porte-parole du SPVM, Daniel Lacoursière. Les enquêteurs du Centre opérationnel nord, aidés de leurs collègues des crimes majeurs, ont alors rencontré la mère et le beau-père de l'enfant.

— Caroline Touzin



Ottawa M^{gr} Christian Lépine participe à une messe pro-vie

Le nouvel archevêque de Montréal, Christian Lépine, a participé hier, à la cathédrale d'Ottawa, à une messe associée à la Marche pour la vie, une manifestation pro-vie.

M^{gr} Lépine a déjà participé à la Marche pour la vie, organisée depuis 1998. Mais hier, il s'est limité à la messe, célébrée le matin. Il n'a pas pu accorder d'entrevue à *La Presse*.

Le cardinal Marc Ouellet, quand il était archevêque de Québec, était le seul de ses confrères québécois à se rendre à Ottawa. Depuis, d'autres évêques québécois, dont le successeur de M^{gr} Ouellet, et l'archevêque

de Gatineau, y participent. Jean-Claude Turcotte n'y a jamais participé.

Raymond Gravel, prêtre de Saint-Jérôme bien connu pour ses critiques de l'Église, ne voit rien de mal à cette participation. « Si on va à une marche pour la vie, ça ne veut pas dire qu'on s'associe au mouvement pro-vie. Ça ne veut pas dire qu'on veut recriminaliser l'avortement. »

Le président de Campagne Québec-Vie, Georges Buscemi, juge pour sa part « extraordinaire » la présence de M^{gr} Lépine à Ottawa. « On se sent beaucoup mieux

accueillis à l'archevêché depuis sa nomination. Mercredi soir, on avait une réunion dans le sous-sol de la cathédrale et il est venu nous saluer. On sent comme un printemps. Il n'y avait pas de sève dans les branches de l'Église. Mais voir un évêque qui s'engage beaucoup plus dans le combat pour le respect de la vie, ça nous donne beaucoup d'espérance. »

Lors de la conférence de presse marquant sa nomination, à l'hiver, M^{gr} Lépine avait expliqué que ses obligations montréalaises l'empêcheraient peut-être de participer à la marche.

— Mathieu Perreault

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Mobilisation pour sauver la Fête des enfants

KARIM BENESEAIEH

Considérée comme la seule fête « gratuite et inclusive » du genre, la Fête des enfants suscite la mobilisation d'une vingtaine d'organismes de l'est de Montréal qui souhaitent en empêcher l'annulation.

Menée par le parti de l'opposition Vision Montréal, la coalition demandera à l'administration Tremblay de confier la gestion de la Fête à un organisme à but non lucratif.

L'actuel organisateur, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD), a annoncé le mois dernier l'annulation de la fête cette année, en raison du déclin marqué de la fréquentation. De 300 000 visiteurs en 2008, l'assistance n'était plus que de 100 000 personnes l'an dernier.

« Il ne faut pas lever le nez sur le fait qu'il y ait 100 000 personnes, c'est déjà extraordinaire, c'est important », a souligné hier en point de presse Louise Harel, chef de Vision Montréal. C'est la seule fête d'enfants inclusive attirant des visiteurs de tous les milieux et de toutes les origines. »

Finances troubles

Vision Montréal déposera, la semaine prochaine au conseil municipal, une motion réclamant un appel de propositions auprès d'organismes à but non lucratif (OBNL) montréalais pour ressusciter la fête, qui se tient habituellement au mois d'août.

On souhaite rapatrier la subvention déjà versée à la SPJD pour l'organisation de l'activité, une somme qui n'a pas été précisée. « Nous savons que plusieurs organismes sont déjà preneurs. Il n'est pas trop tard, pourvu que la Ville procède rapidement », a dit M^{me} Harel.

La chef de l'opposition estime que la Fête des enfants a été victime de l'« atmosphère » trouble autour des finances de la SPJD, aux prises avec des dépassements de coûts importants dans la réfection du restaurant Hélène-de-Champlain.

Subvention de 360 000\$

Le bureau du vérificateur général a annoncé le mois dernier qu'il se pencherait sur l'adjudication des contrats de la société paramunicipale.

Selon le responsable de l'un des organismes intéressés, la maison des jeunes MAGI de Mercier-Ouest, on peut donner un second souffle à la Fête des enfants avec la subvention versée par la Ville, qu'il évalue à 360 000\$. L'organisme participe à l'organisation d'une fête semblable, bien que plus modeste, Mercier-Ouest en fête.

« On peut reprendre la gestion, assure Denis Tremblay. Avec 360 000\$, on peut offrir beaucoup plus que ce qui était offert les deux années précédentes. Mais il faut que ça se fasse rapidement. »

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT!
DU VENDREDI 11 MAI AU DIMANCHE 13 MAI 2012

ÉPARGNEZ
40%
de plus

SUR TOUS LES VÊTEMENTS
À PRIX DE LIQUIDATION
Jessica, Jessica Weekend
ET POUR HOMMES

Dans la limite des stocks

ÉPARGNEZ
40%

*TOUS LES VÊTEMENTS Jessica^{®/MD}
ET Jessica Weekend^{™/MC}
À PRIX ORDINAIRES

RÉG. SEARS 19,99 - 69,99
EN SOLDE 11,99 - 41,99

*À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,88 et ,97, des offres '2 pour', des pantalons Jessica à 19,99 et des articles actuellement annoncés.

Sears[®]

NE052G712 © 2012. Sears Canada Inc.



PRODUCTION DE DROGUE



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Nicolas Larrivée et Nadine Boissonneault ont fait réaliser plusieurs analyses d'air pour déterminer les risques pour la santé de leur nouvelle demeure, qui avait déjà servi de serre hydroponique. Un hygiéniste de la Ville leur a recommandé d'évacuer la maison en février dernier. Au terme de longs travaux de décontamination, le couple, échaudé, a décidé de la mettre en vente.

LA VIE APRÈS LA MARI

Le nombre de plants de marijuana saisis dans des résidences ne cesse de croître. Victimes collatérales de ce phénomène : les futurs acheteurs de ces propriétés, qui se retrouvent souvent avec de très mauvaises surprises. Suite et fin de notre dossier sur les usines à pot à domicile.



HUGO MEUNIER

Pour Nadine Boissonneault et Nicolas Larrivée, l'achat d'une maison où élever leurs deux fillettes s'est transformé en véritable cauchemar.

L'affaire débute en 2008 par un coup de cœur pour cette propriété, dans une rue paisible de Pointe-aux-Trembles. Une maison coquette, avec un sous-sol et une cour gazonnée.

Les acheteurs sont mis au courant du fait que la maison a déjà servi de serre hydroponique durant l'hiver 2003. L'ancien propriétaire, courtier immobilier de Remax, mentionne dans sa déclaration de vendeur qu'il a déshumidifié le sous-sol et en a remplacé le gypse. Le hic, c'est que ces travaux masquent de nombreux problèmes.

Les premiers ennuis se présentent sous la forme de fissures dans les murs, surtout dans la salle de bains et dans la chambre d'Annabelle, 11 ans, la fille aînée du couple. Les choses se corsent à la suite d'un week-end pluvieux. Des infiltrations apparaissent alors dans le faux plafond du sous-sol, où les insectes prolifèrent. « En enlevant les panneaux mouillés, on a constaté que la solive était noircie et que les cloportes grouillaient partout », explique M. Larrivée. Le couple fait appel aux services d'un exterminateur et alerte l'ancien propriétaire.

« Il nous avoue alors du bout des lèvres qu'il a déjà eu de l'infiltration d'eau et des

insectes, sans toutefois en avoir fait mention dans sa déclaration de vendeur. »

Facture des travaux : 45 000\$

Le couple est finalement forcé de se tourner vers les services d'une firme spécialisée pour obtenir une expertise technique. Sa soumission : près de 20 000\$.

Dans son rapport, la société Latulippe et Associés soutient que les fissures sont majeures et datent de plusieurs années. Placé devant les faits, l'ancien propriétaire accuse M^{me} Boissonneault et son conjoint d'être les artisans de leur propre malheur.

Mais ces derniers sont convaincus que l'ancien propriétaire a caché les problèmes en les minimisant et en refusant de leur communiquer son rapport d'inspection, qui date de 2004.

Le couple entreprend donc des recours contre l'ancien propriétaire et sa conjointe. En juin 2001, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) juge leur plainte recevable et consent à leur verser une indemnisation de 15 000\$. Leur facture s'élevait alors à environ 45 000\$. Le rapport de l'OACIQ blâme sévèrement l'ancien propriétaire, dont il qualifie les intentions de « malhonnêtes ». « Malgré la gravité du problème, le courtier visé se limite à leur dire que l'immeuble a fait l'objet d'une culture de cannabis et que le sous-sol a été rénové, sans leur mentionner l'ampleur et la persistance des problèmes d'humidité et la contamination », peut-on lire dans le rapport.

M^{me} Boissonneault et son conjoint apprennent que l'ancien propriétaire a lui-même reçu, en 2006, des indemnités de l'OACIQ pour des dommages qu'il n'a pourtant jamais déclarés.

Dans un rapport remis à l'OACIQ, que le couple a obtenu, l'ancien propriétaire rapportait même la mort de ses chatons.

Alertés par ces nouvelles révélations, Nadine Boissonneault et son conjoint font alors réaliser plusieurs analyses d'air pour déterminer les risques pour la santé.

Un hygiéniste de la Ville recommande finalement l'évacuation de la maison en février dernier, le temps de mener d'importants travaux de décontamination. Les parents et leur aînée souffraient alors régulièrement de rhinite.

Il y a quelques semaines, le couple a procédé à un dernier test d'air dans le sous-sol de la maison, devenu chantier.

« En enlevant les panneaux mouillés, on a constaté que la solive était noircie et que les cloportes grouillaient partout. » — Nicolas Larrivée

« Le test dénotait encore des traces de moisissures près de la porte-fenêtre. Nous avons dû arracher le plancher de la cuisine, qu'on avait remis à neuf en emménageant », soupire M^{me} Boissonneault.

La fin de ces travaux coïncide avec l'apparition d'une pancarte « À vendre » sur la pelouse. Le couple, échaudé, n'a plus trop envie d'habiter une maison désormais symbole de problèmes.

Il a toutefois bon espoir d'obtenir justice devant la Cour du Québec. Le couple réclame environ 45 000\$, soit les sommes investies en rénovations.

De leur côté, l'ancienne propriétaire et sa conjointe soutiennent qu'ils ont fait preuve de transparence. « On

a mis toute l'information sur la table », plaide leur avocat, M^e Benoit Aubertin. Il ajoute que les problèmes dénoncés n'ont rien à voir avec l'existence de la serre hydroponique, ce qui fait sursauter M^{me} Boissonneault. « Les problèmes de moisissures et la contamination du sous-sol y sont directement liés. »

Une autre histoire d'horreur

Des enfants jouent dans la cour d'école sous le soleil d'avril. De l'autre côté de la rue s'élève la maison de Nabil, à Brossard.

Il est actuellement au cœur d'une bataille juridique contre l'ancien propriétaire de la maison, coupable, selon lui, de lui avoir caché qu'une serre avait été aménagée au sous-sol en 2003.

Nabil lui réclame 22 500\$ en dommages-intérêts, plus une réduction de 35 000\$ du prix d'achat de sa maison, payée 175 000\$ en 2005.

immobilier, blanchi quelques mois plus tard. Il poursuit aussi l'ancien propriétaire. Ce dernier aurait d'abord nié l'existence de la plantation, mais Nabil dit avoir réussi à mettre la main sur un rapport de police qui fait état de sa rencontre avec des enquêteurs après la perquisition.

Mince consolation, les problèmes de moisissures ont été limités au sous-sol. « Je n'aurais jamais acheté, ou peut-être moins cher. Du moins, je n'aurais pas aménagé le sous-sol avant de découvrir le pot aux roses », peste Nabil.

« Je l'ai su d'une voisine »

Heureusement, tous les habitants d'anciennes serres hydroponiques ne vivent pas des histoires d'horreur. Bruce Nadon est de ceux-là. Le bungalow qu'il loue à Brossard a servi de serre en 2003. « Je l'ai su d'une voisine. Le nouveau propriétaire ne semblait même pas au courant, raconte le jeune homme. Il n'y a pas de problème de moisissures, sauf dans le garage. »

À un coin de rue de là, Lim Doré savait aussi, lorsqu'il a acheté sa maison, l'été dernier, qu'elle avait abrité une serre. « La maison avait été rachetée à la banque par l'agente immobilière, qui a tout refait à neuf », explique le jeune homme, qui a un peu utilisé le sombre passé de sa maison pour négocier son prix à la baisse. « Les rénovations ont coûté 130 000\$. J'ai fait appel à un microbiologiste et il n'y a plus rien à signaler », résume le jeune propriétaire.

LAPRESSE.CA

HISTOIRE D'HORREUR

Voyez le reportage de Hugo Meunier, Ninon Pednault et Stéphane Doe sur l'histoire de la famille Boissonneault-Larrivée au www.lapresse.ca/pot

Furieux, Nabil se tourne vers l'OACIQ et engage des poursuites contre l'agent

« Des odeurs de pot flottent dans le coin »

HUGO MEUNIER

« Ici, c'est Chinatown! », lance d'emblée une résidente de la rue Ravel, à Brossard, où quatre maisons ont été l'objet de perquisitions lors d'une opération policière, en juin 2010.

Lors de notre passage, les enfants trottaient jusqu'à leur maison après l'école. Presque tous les gens que l'on croise sont d'origine asiatique, vietnamiens pour la plupart.

Ici, les serres hydroponiques sont un secret de polichinelle. « Des odeurs de pot flottent dans le coin, surtout l'hiver », confie une résidente.

Les quatre maisons où la police a perquisitionné sont inhabitées. L'une d'elles vient d'être mise en vente. Prix demandé: 389 000 \$. « Ce grand cottage a subi des rénovations importantes en 2012: fenestration, peinture, planchers et bien plus », dit

l'annonce. Joint au téléphone, le courtier immobilier fait preuve d'une grande franchise. « La maison a déjà servi à la culture de cannabis », souligne-t-il d'entrée de jeu.

Croisé sur les lieux quelques jours auparavant, le propriétaire a raconté qu'il avait investi des dizaines de milliers de dollars pour la rendre salubre. « J'ai tout décontaminé et le sous-sol a été complètement dégarni », énumère l'homme, qui a acheté à bas prix la maison reprise par la banque dans l'objectif de faire une bonne affaire. « Mais je n'aurais pas le choix de déclarer l'existence de la plantation aux nouveaux acheteurs, c'est la loi », dit-il.

À quelques mètres de là, des travaux d'envergure sont également en cours à l'intérieur d'une magnifique résidence en pierre. Sur la porte d'entrée, on distingue toujours les marques causées par le bélier de la police.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE
Quatre maisons de Brossard ont été l'objet de perquisitions lors d'une opération policière, en juin 2010.

Pour plus de transparence

HUGO MEUNIER

L'Organisme d'autorégulation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) souhaite que les adresses des maisons qui ont abrité des serres hydroponiques soient rendues publiques rapidement après une opération policière, pour

aider les futurs propriétaires à éviter les mauvaises surprises.

Des décisions disciplinaires tombent à l'occasion contre des courtiers qui ont omis de déclarer ce vice caché aux acheteurs. Le hic, c'est que ces décisions sont diffusées des années après la vente, au terme d'un long processus.

Selon l'OACIQ, depuis cinq ans, 153 courtiers ont fait l'objet d'une enquête à cet égard et 22 ont jusqu'ici été reconnus coupables, dont quelques-uns ont été radiés.

Les agents immobiliers sont aussi parfois directement impliqués dans l'achat et la revente d'une maison tout

en sachant pertinemment qu'elle a servi à la mariculture, enchaîne le président et chef de la direction de l'organisme, Robert Nadeau. « Dans d'autres occasions, le courtier choisit simplement de fermer les yeux ou de minimiser les dommages », explique Robert Nadeau, qui dénonce cet aveuglement volontaire.

Il précise que les ravages causés dans une maison par une serre hydroponique sont énormes: « Il y a des trous dans des murs, des tapis

jusque dans les placards, des puits de ventilation, de l'humidité au bord des fenêtres et de la peinture fraîche. Quand il y a 42 prises électriques dans le sous-sol, c'est rare que ce soit pour un cinéma maison », badine Robert Nadeau.

Il encourage les courtiers à informer les acheteurs et à leur suggérer de faire faire une inspection par un microbiologiste. « On dit à nos courtiers: si ce n'est pas vous qui informez l'acheteur, c'est un voisin qui risque de le faire. »



PHOTOS PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Marijuana Trois plantations intérieures démantelées

Les enquêteurs de la division des stupéfiants du Service de police de la Ville de Montréal ont mené hier une opération contre un petit groupe de présumés trafiquants de marijuana associés au crime organisé asiatique.

Trois résidences ont été l'objet de perquisitions, rue Berri et sur la 10^e Avenue,

dans Villeray-Saint-Michel, et rue Jacques-Lemaistre, dans Ahuntsic.

Ces demeures auraient été transformées en plantations de marijuana.

Rue Jacques-Lemaistre, on aurait mis la main sur environ 800 plants. Rue Berri, les policiers ont sorti des plants dans de grands sacs à ordures ainsi que du matériel comme des néons et de puissants ventilateurs.

Quatre personnes ont été arrêtées.

— David Santerre



Aubaines du jour

Le vendredi 11 mai

N'oubliez pas la fête des Mères,
le dimanche 13 mai

Économisez
50%
sur les hauts
pour femme
DEX, ESPRIT, STYLE&CO.,
JESSICA SIMPSON,
JONES NEW YORK,
MATERIAL GIRL
et autres marques

Sur nos prix ordinaires. Le choix et les marques varient selon le magasin.

Cette offre ne peut être combinée avec le rabais additionnel de 15% accordé avec la carte de crédit HBC.

Exceptions : articles dont le prix se termine par 99¢, marchandise des rayons concédés, vestes, blazers, Lauren Ralph Lauren, pulls en cachemire d'été Lord & Taylor, chemisiers imprimés Liberty, chemisiers Hudson Room, The Room et Topshop. Vous trouverez la liste complète des exceptions en magasin.



100\$

Une valeur de 190\$

ENSEMBLE D'ESSENTIELS
ANTI-ÂGE LANCÔME

L'ensemble comprend :
Correcteur fondamental
Visionnaire [LR 2412 4%], 30 ml
Duo crème et soin teinté Rénergie
Eye Multiple Action, 15 ml + 4 g



Magasinez à labaie.com

Inscrivez-vous à labaie.com pour avoir la primeur chaque jour.

Désolés, aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Jusqu'à épuisement des stocks. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Aucune commande téléphonique. Précisions en magasin.

la **baie**

BBOQ
terrasse
& jardin

À lire dans
le cahier Maison
ce samedi dans
La Presse

MONDE



Deux attentats à l'explosif survenus pendant l'heure de pointe, hier matin à Damas, ont semé le chaos et la désolation dans le quartier de Qazzaz, dans le sud de la capitale, suscitant une vague de réprobation internationale. « On n'a jamais connu ça de notre vie », s'est exclamé un habitant.



Le général Robert Mood, chef de la mission d'observation de l'ONU en Syrie, inspecte un des cratères laissés par les explosions d'hier.

« RÉVOLTEZ-VOUS! »

Les militants syriens ont appelé hier les habitants de Damas à manifester aujourd'hui pour « se révolter » contre le régime du président Bachar al-Assad, qu'ils accusent d'avoir perpétré les attentats meurtriers dans la capitale. « Habitants de Damas, révoltez-vous, libérez votre ville du régime assassin », lit-on sur la page Facebook The Syrian Revolution 2011, qui anime en ligne la contestation depuis près de 14 mois. « Celui qui a détruit Homs et tué ses habitants par les chars et les obus n'hésitera pas à détruire Damas et à tuer ses habitants par les explosions », affirment les militants. — AFP

LE CHIFFRE



12 000

Les violences ont fait plus de 12 000 morts depuis mars 2011, en grande majorité des civils tués par les troupes gouvernementales, et plus de 900 depuis le 12 avril, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

— AFP

Double attentat à la voiture piégée

55 morts en Syrie

ROUEIDA MABARDI
AGENCE FRANCE-PRESSE

DAMAS — L'explosion de deux voitures piégées a dévasté hier un quartier de Damas, faisant 55 morts et 372 blessés, l'attentat le plus meurtrier en près de 14 mois de révolte en Syrie.

Le régime et la rébellion se sont mutuellement rejeté la responsabilité de l'attaque qui renforce les craintes d'une guerre civile dans le pays.

Perpétrée le matin à une heure de pointe, la double attaque a semé le chaos et la désolation dans le quartier de Qazzaz, dans le sud de la capitale, suscitant une vague de réprobation internationale.

« On n'a jamais connu ça de notre vie », s'est exclamé un habitant. « C'est ça la liberté que vous voulez? », a lancé un autre, en allusion à la révolte qui s'est militarisée au fil des mois face à la répression menée par le régime de Bachar al-Assad.

Un photographe de l'AFP a vu des voitures à la carrosserie fondue, des bus éventrés. Les secouristes ont rempli 15 sacs avec des restes humains éparpillés et des Syriens erraient, hébétés, au milieu des cadavres carbonisés.

Les voitures piégées contenaient « plus d'une tonne d'explosifs », selon le ministère de l'Intérieur qui a évoqué des « attentats suicide » commis à une minute d'intervalle.

D'après la télévision syrienne, la double attaque a eu lieu « au moment où les gens se rendaient à leur travail et les élèves à l'école ».

La plupart des victimes sont « des agents de sécurité », a affirmé de son côté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Le chef des observateurs de l'ONU, le Norvégien Robert Mood, s'est aussitôt rendu sur les lieux du double attentat pour exhorter « tout le monde en Syrie et à l'extérieur à aider à stopper (les) violences » qui font rage depuis mars 2011.

Un « complot terroriste »

Pour Damas, qui assimile les rebelles à des « terroristes », ces attentats sont la preuve que la Syrie est visée par un « complot terroriste » financé par l'étranger, selon une lettre adressée aux Nations unies. Le régime y fait notamment allusion à l'Arabie saoudite et au Qatar, les pays arabes les plus virulents à l'égard du régime.

Mais l'Armée syrienne libre (ASL), formée de déserteurs, a nié toute implication dans l'attentat, affirmant que « ses membres ont déserté l'armée pour protéger les civils, pas pour les tuer ».

Le Conseil national syrien (CNS), principale composante de l'opposition, a accusé le régime d'avoir mis en scène les attentats en plaçant des

corps de victimes de la répression sur les lieux des attaques.

« Le régime vole ainsi les dépouilles de martyrs et les place sur les lieux des attaques », a assuré le CNS.

Un de ses responsables, Samir Nachar, a par ailleurs déploré « la lenteur de la communauté internationale » qui donne plus « de temps au régime pour commettre ces actes ».

De leur côté, les militants anti-régime ont appelé les Damascènes à manifester aujourd'hui pour « se révolter » contre le régime « assassin ». « (Le régime) n'hésitera pas à tuer tout le peuple pour atteindre son objectif [...]. Qu'attendez-vous? », lit-on sur Facebook.

Washington a condamné « avec la plus grande fermeté » le double attentat, appelant à la mise en œuvre du plan de l'émissaire international Kofi Annan, tandis que Paris imputait au régime « toute la responsabilité » des violences.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a demandé au pouvoir comme à l'opposition de « prendre leurs distances » vis-à-vis du terrorisme.

Les violences d'hier ont également fauché la vie d'au moins 14 personnes dans le reste du pays, dont cinq civils tués à Homs (centre). Les violences ont fait plus de 12 000 morts depuis mars 2011, en grande majorité des civils tués dans la répression, et plus de 900 depuis le 12 avril, selon l'OSDH.

Robert Mood, chef de l'équipe d'observateurs de l'ONU

Dans l'œil du cyclone à Damas

À Damas depuis moins de deux semaines, le général norvégien Robert Mood se retrouve dans l'œil du cyclone. À la tête de la mission d'observateurs de l'ONU, le militaire est décrit comme un homme impassible, déterminé à mener à bien sa tâche malgré les obstacles, explique notre collaboratrice.

JANIE GOSELIN

JÉRUSALEM — Le général norvégien Robert Mood est « tombé amoureux » de Damas en 2009, alors qu'il y était dans le cadre de son travail pour l'ONU. Les petites allées de la capitale syrienne, où il marchait avec sa femme et son fils, lui ont laissé un sentiment de sécurité et d'accueil.

Aujourd'hui, le chef de l'équipe d'observateurs de l'ONU doit avoir une tout autre impression en regardant la ville déchirée par la violence. Hier, il s'est rendu sur les lieux de deux attentats qui ont fait au moins 55 morts et 370 blessés. Il a appelé à

« l'arrêt des violences ». La veille, une bombe a visé un convoi dans lequel il se trouvait. Dix soldats syriens qui escortaient les observateurs ont été blessés.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a estimé que l'attaque pourrait remettre en cause la mission, chargée d'observer la trêve conclue le 12 avril dernier entre le gouvernement syrien et les rebelles — et violée à maintes reprises depuis.

Mais le général à la retraite Sverre Diesen, qui a travaillé avec Robert Mood à plusieurs reprises, croit que le militaire de 53 ans ira jusqu'au bout de sa tâche. « Je crois qu'il faudrait que la situation soit vraiment

très difficile pour qu'il en vienne à la conclusion que sa mission ne peut être accomplie », a dit l'ancien chef d'état-major de l'armée norvégienne dans une entrevue téléphonique à *La Presse*.

L'image d'un homme calme

Malgré les tourmentes, le chef de mission aux courts cheveux blancs projette l'image d'un homme calme, au regard bleu assuré et à la voix posée. « Les choses peuvent être rudes autour de lui sans qu'il perde son calme, note M. Diesen. Il reste impassible. C'est difficile de le secouer. »

Robert Mood connaît bien la région. Il s'est d'abord rendu

en Syrie lorsqu'il était chef de l'Organisme des Nations unies chargée de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient, de 2009 à 2011.

Plusieurs doutent de l'efficacité du déploiement des observateurs internationaux, non armés, à faire respecter le cessez-le-feu et à encourager le dialogue entre les deux parties. La soixantaine de militaires soutiennent le plan de paix de l'émissaire Kofi Annan, qui prévoit notamment l'arrêt des violences, la libération de détenus, le respect du droit à manifester et la libre circulation des humanitaires et des médias.

— Avec Reuters, *Le Monde*, AFP

MAILLOTS DE BAIN GRANDE VENTE

TOUT EST RÉDUIT EN MAGASIN À

-50%*

4 JOURS SEULEMENT!!!

VENDREDI 11 MAI 10H-21H • SAMEDI 12 MAI 9H-17H
DIMANCHE 13 MAI 10H-17H • LUNDI 14 MAI 10H-18H

MAILLOTS DESIGNER • BIKINIS • TANKINIS
ACCESSOIRES DE PLAGE • GRANDES TAILLES DISPONIBLES.

Angela Jones
maillots

CENTRE ROCKLAND, MONTRÉAL
3^e étage, entrée Topaze
514-845-1542 www.angelajones.ca

*Sur le prix régulier, commandes spéciales exclues. Détails en magasin.



FINANCIÈRE IGM INC.

Avis de versement de dividendes

AVIS est par les présentes donné que :

- un dividende trimestriel de 0,368750 \$ par action à l'égard des actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif, portant un dividende de 5,90 % de la Société sera versé le 31 juillet 2012 aux actionnaires inscrits le 29 juin 2012, à la fermeture des bureaux; et
- un dividende trimestriel de 0,5375 \$ par action à l'égard des actions ordinaires de la Société sera versé le 31 juillet 2012 aux actionnaires inscrits le 29 juin 2012, à la fermeture des bureaux.

PAR ORDRE DU CONSEIL
Geoffrey D. Creighton
Vice-président principal, chef du contentieux et secrétaire
Winnipeg, Manitoba
Le 4 mai 2012

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-05-10

Sprinto 02 08 13 34 39

LOTTO PAYER 3 5 10 R A

JOUEZ PAYER! 05 14 19 25 27 32 24 compl.

banco 01 03 07 11 13 15 17 18 20 23 24 31 39 43 48 55 56 63 68 70 589 1274

Quotidienne 04 20 21 29 36

Extra 3987225

ASTRO Jour - Mois - Année - Signe
27 AVRIL 86 SCORPION

LOTTO MAX + **MAXMILLIONS 10*** LOTS DE 1 MILLION \$

*APPROXIMATIF

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

« Ne marginalisez pas les femmes »

En visite à Montréal, le président israélien Shimon Peres fait la leçon aux Égyptiens



LAURA-JULIE PERREAULT

Ce n'est pas en marginalisant ses femmes que l'Égypte règlera ses problèmes, qui sont beaucoup plus économiques que politiques.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier le président israélien, Shimon Peres, aux Frères musulmans à moins de deux semaines du scrutin présidentiel dans le pays des pharaons.

Hier, le Prix Nobel de la paix ne s'adressait pourtant pas à une foule d'électeurs égyptiens, mais plutôt à quelques centaines de membres de la communauté juive montréalaise, assemblés à la synagogue Shaar Hashomayim de Westmount pour l'entendre.

« Si les femmes souffrent de discrimination, les premières victimes seront les enfants », a dit le politicien israélien en évoquant à mots couverts la place grandissante des partis islamistes dans l'Égypte post-Moubarak.

« Le problème de la région est bien plus la pauvreté que la politique », a-t-il ajouté en notant que, pour le moment, il voit bien peu



Lors de sa visite au Canada, Shimon Peres a rencontré le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair (à gauche). Hier, il s'est exprimé devant les membres de la synagogue Shaar Hashomayim de Westmount.

de leaders proposer des solutions concrètes aux problèmes soulevés par la jeunesse lors des manifestations du Printemps arabe.

L'Égypte, avec qui Israël a signé un pacte de paix en 1979, a été l'un des nombreux sujets d'actualité que l'ancien premier ministre israélien a abordés, hier, lors d'un

discours d'une trentaine de minutes.

« Nous ne sommes pas seuls »

Celui qui a été nommé au poste honorifique de président par le Parlement israélien, la Knesset, en 2007, n'a pas manqué de parler du dossier nucléaire iranien et des menaces de frappes israéliennes,

comme il l'a fait pendant toute la durée de sa visite de quatre jours au Canada.

Si l'homme qui a été au cœur de l'élaboration du programme nucléaire israélien juge réel le danger que pose l'Iran, il croit que l'actuel gouvernement israélien, dirigé par Benyamin Nétanyahou, n'a pas intérêt

à faire cavalier seul contre le régime des ayatollahs.

« Nous ne sommes pas seuls », a affirmé le président Peres, en ajoutant que les Américains ont à ce sujet les mêmes intérêts qu'Israël et qu'il est préférable de faire face à la question au sein d'une large coalition plutôt que de frapper l'Iran en solo.

Les manchettes du jour n'ont cependant pas été le seul sujet du discours de M. Peres hier. L'ancien bras droit de David Ben Gourion s'est replongé dans le passé pour parler de la fondation de l'État hébreu. Au détour, il n'a pas manqué une occasion pour faire rire l'auditoire auquel il s'est adressé presque exclusivement en anglais.

Il a rappelé qu'il y a 64 ans, les sionistes n'ont pas choisi Israël pour son paysage. « Il y a des roches dans le nord du pays et un désert dans le Sud. Il y a deux lacs, dont un est mort », a-t-il lancé, en référence à la mer Morte.

Un important dispositif de sécurité a été mis en place pour la visite de l'homme d'État à Montréal, son dernier engagement avant son retour en Israël. Selon une source du consulat d'Israël, Shimon Peres, âgé de 88 ans, a annulé une rencontre prévue avec le premier ministre du Québec, Jean Charest.

Égypte Premier débat télévisé pour des élections présidentielles

LE CAIRE — L'Égypte a organisé hier, pour la première fois de son histoire, un débat télévisé entre les deux principaux candidats à l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu les 23 et 24 mai. Diffusé sur deux chaînes privées (ONTV et Dream) à partir de 18 h, le débat a opposé l'ancien chef de la Ligue arabe et ex-ministre des Affaires étrangères, Amr Moussa,

à Abdel Moneim Aboul Foutouh, un islamiste modéré et ancien dirigeant des Frères musulmans. Les sondages donnent à ces deux candidats une longueur d'avance sur leurs 11 concurrents. Ahmad Chafiq, le dernier premier ministre de l'ancien président Hosni Moubarak renversé en février 2011, arriverait en troisième position. Les échanges entre les deux hommes

ont été parfois vifs : « Vous avez travaillé pour le compte d'un groupe, les Frères musulmans, pas pour l'Égypte en tant que nation », a lancé Amr Moussa à Aboul Fatouh, qui a quitté sa formation il y a un an. L'ancien dirigeant des Frères a pour sa part mis l'accent à plusieurs reprises sur les liens entre Moussa et le régime de Moubarak. — AFP

LA PRESSE

PARTENAIRE DU SUCCÈS DE SES ANNONCEURS

REPORTAGE PUBLICITAIRE

TORRECO la référence en matière de bois torréfié

En avril dernier, de nombreux invités et dignitaires ont participé au lancement officiel du nouveau concept visuel de l'entreprise TORRECO, là où le bois torréfié est constamment à l'honneur. L'équipe en a profité pour inaugurer sa toute nouvelle salle de montre située à Blainville.

TORRECO offre une gamme complète de bois torréfié. Spécialisée dans le parement extérieur, l'entreprise offre le bois de terrasse ainsi que des accessoires s'y rattachant, soit rampes, marches, moulures et poteaux. En plus, TORRECO offre une gamme de produits d'intérieur, soit planchers, lambris mural, bois de finition, etc.

TORR pour torréfaction, ECO pour écologique, depuis janvier dernier, TORRECO est la référence en matière de bois torréfié pour le marché nord-américain avec des visées internationales.



Mighael Lafortune, Président, et Daniel Houle, Directeur général, entourés de l'équipe des ventes et de l'administration de TORRECO.

TORRECO



La délégation du Québec à l'Expo-sciences pancanadienne 2012, en compagnie d'Anne-Véronique Juneau, directrice de la recherche clinique pour le Canada chez Merck, et d'Annick Vézina, vice-présidente du Conseil de développement du loisir scientifique.

EXPO-SCIENCES PANCANADIENNE 2012

Bonne chance à la délégation du Québec!

Du 12 au 19 mai, 40 jeunes scientifiques du Québec présenteront leur projet d'Expo-sciences à Charlottetown où sont attendus les 500 meilleurs exposants du pays.

Merck et le Réseau CDLS-CLS, qui parrainent la délégation du Québec, leur souhaitent la meilleure des chances.

Chef de file de l'industrie pharmaceutique, Merck est fière d'appuyer ceux qui partagent son enthousiasme pour la recherche et le progrès scientifique!

CDLS
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DU LOISIR SCIENTIFIQUE

Réseau
CDLS-CLS
ENSEMBLE POUR LA RELEVÉ SCIENTIFIQUE

LA PRESSE

MERCK
Vivre mieux

EXPOSCIENCES.QC.CA

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Métro, chaos, prolos



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Hier matin, Jean Charest n'a pas personnellement souffert du sabotage du métro. Stephen Harper non plus. Ni le président de la Banque mondiale ni la reine d'Angleterre.

Ceux qui en ont arraché sont les centaines de milliers de prolétaires (revenu du marché médian disponible en 2009: 19 400\$) qui font tout ce qu'ils peuvent pour que la société

Toute société développée est d'une effrayante vulnérabilité.

fonctionne à peu près correctement. Qui utilisent le transport en commun, triment, élèvent des enfants, paient taxes et impôts, respectent la loi.

Et ces malheureux prolos ne demandent qu'une chose: la sainte paix.

Eux, et eux seuls, ont été agressés par les criminels (il faut leur refuser toute autre étiquette) qui ont sévi, hier. Et sévi non pas de façon gratuite ni pour cheminer, fût-ce de manière tordue, vers un idéal. Mais – soyons francs – d'abord et avant tout pour en tirer une jouissance incommensurable: celle de tenir en otage pendant quelques heures une ville entière.

Non, mais quel orgasme! L'idéologie, quelle qu'elle soit en l'occurrence, n'est qu'une affaire de relations publiques. Une chanson pour la galerie. Une friandise jetée à cette sorte de révolutionnaires de boudoir qui trimbalent le dernier Noam Chomsky dans leur BMW entre

Plus tard, le péage...



FRANÇOIS CARDINAL

francois.cardinal@lapresse.ca

Nous vous présentons aujourd'hui le second éditorial sur les transports collectifs dans la région métropolitaine.

Les consultations publiques sur le financement des transports en commun qui viennent de se terminer avaient des airs de référendum: pour ou contre un péage autour de l'île?

La question est pertinente, mais prématurée. Avant même de penser installer de tels postes sur les ponts, il importe de développer l'offre de transports en commun, massivement et rapidement. Et pour ce faire, de nouveaux revenus sont nécessaires aujourd'hui même.

Où les puise-t-on? Dans les poches des usagers ou des automobilistes?

Il est certes possible d'indexer les tarifs aux usagers, mais ne pressons pas davantage le citron. À Montréal, les tarifs ont déjà bondi de 40% depuis 2002. La portion des revenus de la STM provenant de sa clientèle a ainsi grimpé à 46%, ce qui est déjà beaucoup (la proportion est de 31% dans la région).

À l'inverse, les sommes demandées aux automobilistes n'ont que légèrement crû durant la même période. Les villes de banlieue ayant refusé de toucher à l'immatriculation, les droits exigés en dehors de l'île sont les mêmes... qu'en 1996! Quant à la taxe sur l'essence réservée à l'AMT, on l'a bien augmentée de 1,5¢ en 2010, mais cette légère hausse faisait suite à un gel maintenu depuis... 1996!

le condo et la résidence d'été. Drôlement émoustillant aussi que de soutenir la «révolte» bien au chaud! Or, c'est la raison collective que ceux-là enfument depuis quelques mois.

Il faut en outre comprendre qu'on assiste ici à la lutte du fort contre le faible. Toute société développée est en effet d'une effrayante vulnérabilité.

Au niveau de l'échelle de la nuisance, on ne réussit même pas à venir à bout des simples tags qui répandent la laideur et bousillent l'ambiance urbaine.

Au niveau dix, on sait maintenant qu'une poignée d'individus peut semer en un instant des milliers de cadavres en plein cœur de n'importe quelle métropole. Entre ces deux extrêmes, s'offrent tellement de «ventres mous», de points névralgiques impossibles à protéger totalement, qu'on s'étonne presque de ne pas être plongé plus souvent dans le chaos.

Le métro n'est que l'un d'eux. Il y en a cent autres, nul besoin d'insister.

■■■

Dernier point.

Quarante-huit heures après qu'il eut annoncé un règlement antimasques d'une logique irréfutable, mais semblant cette fois complètement dépassé par les événements, le maire Gerald Tremblay n'a pas déclenché, hier, d'escalade en matière de loi et d'ordre.

On ne sait trop s'il faut s'en désoler ou s'en réjouir.

D'une part, la situation appelle certainement, et ce depuis plusieurs semaines, un branle-bas policier plus important qu'à l'ordinaire. D'autre part, il faut se méfier du réflexe immédiat. La principale conséquence de cette sorte de révolte d'opérette est en effet de raidir l'opinion publique et de rendre acceptable une augmentation des pouvoirs de l'État qui peut ne pas être sans danger.

Dans le doute, la retenue est préférable.

Résultat: les automobilistes n'assument qu'un maigre 7% des revenus consacrés aux transports collectifs dans la région.

Si l'on veut répondre ne serait-ce qu'à la demande croissante dans le bus, le métro et le train, il serait donc plus équitable d'augmenter les droits d'immatriculation et la taxe sur l'essence. D'autant que le développement du réseau profitera autant aux automobilistes qui délaisseront leur voiture qu'à ceux qui continueront de l'utiliser.

Afin d'accroître l'acceptabilité sociale de telles mesures, il sera toutefois important d'orienter les revenus vers des projets peu coûteux aux résultats immédiats. On peut bien rêver à un tramway et à trois prolongements de métro, mais si l'on souhaite que la hausse d'affluence des transports collectifs se poursuive, il faudra d'abord développer l'autobus et ses déclinaisons.

Il faudra, d'ici cinq ans, tripler les voies réservées, décupler les mesures préférentielles aux autobus et multiplier les circuits de service rapide par bus (SRB), sur Pie-IX et Henri-Bourassa, voire Parc, René-Lévesque, Notre-Dame.

Parallèlement, il sera possible de réfléchir aux implications d'un retour du péage, d'envisager l'implantation d'un tramway et d'un train sur Champlain et même de prolonger les lignes de métro, une par une. Autant de mesures, d'ailleurs, que pourrait financer le futur Marché du carbone dont on prévoit des revenus de 450 millions par année, dès 2015.

Le retour des péages à envisager doit certainement être envisagé, mais il doit d'abord être sérieusement étudié. Et cela ne doit pas servir de prétexte à un report du nécessaire développement des transports en commun, à court terme.

LE MÉTRO DE MONTRÉAL PARALYSÉ



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Décentralisation à l'américaine

Ce ne sont pas les États qui gagneront des pouvoirs au profit de Washington, mais le peuple, grâce à l'internet



HOWARD DEAN

L'auteur a été candidat à l'investiture démocrate en vue de l'élection présidentielle de 2004. Longtemps

gouverneur du Vermont, il a aussi été président du Parti démocrate. M. Dean sera à Montréal mardi prochain, à l'invitation de L'Idée fédérale. Il prononcera une conférence sur la présidentielle de 2012 et le fédéralisme aux États-Unis. Pour plus d'informations, www.ideefederale.ca.

L'équilibre des forces entre les États et le gouvernement fédéral américain a profondément changé à partir de 1933, quand les États n'ont plus été capables de gérer les conséquences dévastatrices de la Grande Dépression. Le gouvernement fédéral leur a alors offert des programmes sociaux, tels que l'aide sociale et divers programmes de création d'emplois, que la plupart d'entre eux ont acceptés.

En 1964, le gouvernement fédéral s'est arrogé davantage de pouvoirs. Les problèmes liés aux droits civils, dont les États du Sud ne voulaient et ne pouvaient s'occuper, ont été réglés par les cours fédérales et le gouvernement du pays (ce qui incluait, dans certains cas, le recours à une Garde nationale fédéralisée).

L'ajout de plusieurs programmes sociaux, tels des soins de santé universels pour les gens de 65 ans et plus (Medicare) et pour les enfants de familles pauvres (Medicaid) a confirmé le déplacement du pouvoir en faveur du gouvernement fédéral.

Les lois environnementales, et même l'éducation, longtemps considérée comme relevant des États, sont devenues de plus en plus sujets de polémique alors que le gouvernement fédéral affirmait ses compétences dans ces domaines par le biais de lois votées par le Congrès et du recours au pouvoir exécutif.

En 1980, quand Ronald Reagan a été élu à la présidence,

il a beaucoup été question de redonner du pouvoir aux États. Mais les conservateurs fédéraux se sont avérés aussi avides de soumettre la nation à leur idéologie que les démocrates l'avaient été avant eux.

Finalement, les terribles événements du 11 septembre 2001 ont donné lieu à l'érosion systématique des libertés civiles protégées par la constitution de certains États. Cela s'est fait avec le soutien du peuple américain et même des législateurs de la plupart des États, ceux-ci n'ayant pas les moyens de financer les réseaux antiterroristes qu'ils croyaient nécessaires à leur sécurité.

Avec la récession de 2008, le fédéralisme a failli s'effondrer, quand les gouvernements des villes et des États, aux prises avec d'immenses déficits, ont dû licencier des milliers de travailleurs (jusqu'ici, les licenciements se chiffrent à

les trois jours qui ont suivi l'annonce, plus d'un million de personnes, à l'instigation de divers groupes en ligne, se sont engagées à retirer leur argent de la Bank of America pour le déposer dans des coopératives d'épargne et de crédit. Le quatrième jour, la Bank of America a annoncé qu'elle annulait ces frais.

Le cas du projet de loi sur la propriété intellectuelle a été encore plus spectaculaire. Ce projet de loi, qui favorisait l'industrie de la création aux dépens des fournisseurs d'accès internet, est sorti du comité du Sénat avec un appui bipartisan, événement rare dans l'environnement politique américain actuel. L'industrie du divertissement savait comment faire bouger les choses à Washington, et les Google de ce monde ne s'y attendaient pas. Mais Google et ses amis savaient comment

La vérité, c'est que la décentralisation telle qu'on la conçoit généralement n'a pas réellement d'avenir aux États-Unis; il y aurait trop à défaire, et le prix à payer serait exorbitant.

près de 750 000). Ils ne pouvaient plus se payer la plus petite miette d'autonomie. La vérité, c'est que la décentralisation telle qu'on la conçoit généralement n'a pas réellement d'avenir aux États-Unis; il y aurait trop à défaire, et le prix à payer serait exorbitant, même si la situation économique était meilleure.

Mais une forme de décentralisation aura tout de même lieu. Grâce à l'internet, les jeunes ont désormais une immense influence sur la politique publique pour les sujets qui leur tiennent à cœur, une influence bien plus grande que celle du Congrès.

En 2011, la plus grande banque américaine, la Bank of America, a annoncé qu'elle comptait imposer des frais mensuels de cinq dollars aux utilisateurs de cartes de débit. À une autre époque, le public se serait indigné, puis il se serait calmé, et les frais seraient restés. Durant

joindre la quasi-totalité des Américains qui méprisent le Congrès (environ 90% de la population si l'on en croit les sondages). Après une campagne au cours de laquelle on a fermé volontairement les sites Web les plus importants et publié des avis expliquant aux gens comment faire connaître leur opinion aux fonctionnaires, les services de courriel de la Maison-Blanche et du Congrès ont cessé de fonctionner à cause de l'afflux de messages d'utilisateurs de la toile révoltés. Les congressmen ont abdiqué.

L'avenir de la décentralisation aux États-Unis est prometteur, et ailleurs également, mais ce ne sont pas les gouvernements fédéraux ou centraux qui seront à l'origine du changement. C'est la population qui s'en chargera, soudainement devenue puissante par l'omniprésence de l'arme préférée des partisans de la démocratie, l'internet.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Le gouvernement fédéral va débattre du projet de loi C-309 qui interdira et criminalisera le port d'un masque lors d'une manifestation. La Ville de Montréal a dans ses cartons un projet de règlement qui autorisera son service de police à donner une contravention à quiconque manifesterait le visage masqué. Je me demande ce qui arrivera si une femme voilée participe à une manifestation. Connaissant la mollesse de notre société en général, j'imagine qu'une telle situation deviendrait un accommodement raisonnable!

— Jean Bottari

FRANCE

Retour à la normale



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Un peu partout dans le monde, et surtout dans les pays anglo-saxons, on a eu tendance à interpréter la victoire du candidat socialiste François Hollande aux présidentielles de dimanche dernier comme l'amorce par la France d'un virage à gauche.

J'aurais plutôt tendance à y voir un retour à la normale, après le court règne de Nicolas Sarkozy, qui n'aura finalement été qu'une anomalie, une parenthèse dans la vue politique française. En chassant le président Sarkozy, l'outsider, les électeurs français n'ont pas fait un choix idéologique. Ils sont plutôt revenus vers leur zone de confort politique. La rupture, ce n'est pas la victoire de François Hollande cette année, c'était plutôt d'avoir choisi Sarkozy il y a cinq ans.

Les Français ont exprimé leur allergie aux réformes qui les bousculent et affirmé leur refus de l'austérité.

Bien des facteurs ont joué dans la désaffection des Français à l'égard de leur président – sa personnalité abrasive, ses flirts avec l'électorat d'extrême droite, mais beaucoup aussi son obsession pour les réformes, sa volonté de brasser la cage. Son agitation n'a pas donné beaucoup de résultats en fin de compte, à part la réforme des pensions, mais elle a irrité et épuisé une bonne partie de l'électorat.

On ne décèle d'ailleurs pas le parfum d'un printemps français dans la victoire de M. Hollande. Il a triomphé avec une marge modeste quand on sait l'impopularité de son adversaire. D'autant plus que le candidat socialiste incarnait la prudence et la modération, si on oublie quelques promesses qui ont frappé l'imagination – comme la taxe sur les super-riches – qui ont plus une portée symbolique que pratique. Le fait qu'il soit un énarque, et donc membre de la caste qui dirige la France depuis des décennies, renforce ce message de continuité.

Mais les Français, par ce vote, et à travers la dynamique de la campagne électorale, ont certainement exprimé leur allergie aux réformes qui les bousculent, très clairement affirmé leur refus de l'austérité et leur attachement aux droits acquis.

Ce que ça annonce, ce ne sont pas des gestes spectaculaires ou des virages marqués, mais le retour au train-train français traditionnel. Cela ne mènera pas à des drames ou à des catastrophes, mais plutôt à une poursuite de l'imperceptible déclin d'une nation engagée sur un faux plat descendant. Un peu plus d'État, une lutte contre le déficit plus molle, un enlèvement progressif dans l'endettement, et la même incapacité à s'attaquer au chômage.

En choisissant François Hollande, les Français se sont éloignés encore plus de la voie qu'a choisie la quasi-totalité de ses voisins, à l'exception de ceux qui sont au sud de ses frontières. Cette voie, c'est celle des réformes structurelles dans lesquelles se sont engagés, depuis le tournant du siècle, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou les pays scandinaves, qui font en sorte qu'ils sont maintenant en meilleure posture que la France.

Il faut dire que le président Sarkozy n'avait pas vraiment réussi à rompre avec la conception traditionnelle que la France se fait du développement économique, sa méfiance des marchés, sa confiance démesurée dans la capacité de l'État d'assurer la prospérité. Souvenons-nous de la grande promesse qui avait contribué à sa victoire, il y a cinq ans, celle d'améliorer le pouvoir d'achat des Français. Un genre d'engagement électoral inconcevable ici.

Il suffit de voir le nombre de jeunes Français qui choisissent le Québec pour constater que la France a des problèmes. Ce qui inquiète dans la victoire socialiste, c'est que la multiplication des interventions alourdisse encore plus une économie déjà rigide et que cela empêche la France de surmonter ce qui constitue son principal échec, son incapacité chronique de créer des emplois pour les jeunes et de les intégrer dans le tissu économique et social.

BOMBES FUMIGÈNES DANS LE MÉTRO



PHOTO PATRICK SANFACON, LA PRESSE

Le métro de Montréal a été complètement paralysé pendant près de trois heures et demie hier matin après que des engins fumigènes eurent été lancés dans trois stations.

Des actes terroristes

DIANE DUMONT

Il serait grand temps de parler d'actes de terrorisme et non de vandalisme. Ce qui s'est passé ce matin dans le métro, c'est du terrorisme. Au même titre que les bombes du métro de Londres il y a quelques années. Si les moyens utilisés ici sont « inoffensifs », le but, lui, est le même: instaurer un système de peur. D'ailleurs, si les mêmes gestes « inoffensifs » étaient faits dans le métro de Londres aujourd'hui, je peux vous assurer que les coupables seraient identifiés, traqués, arrêtés et jetés en prison comme les criminels qu'ils sont. Les Britanniques ont payé un prix inestimable pour apprendre leur leçon, mais maintenant, ils savent. Et ils agissent. À quand un gouvernement assez fort pour faire cesser ces actes de terrorisme? Faudra-t-il une autre crise d'octobre? C'est bien parti.

Ça ne peut plus durer

Des bombes fumigènes dans le métro, des milliers de travailleurs en retard au travail. Est-ce une autre manifestation réussie de perturbations économiques, ou simplement quelques militants anarchistes bien organisés? Peu importe, cela ne peut plus durer. À Jean Charest, je dis: cessez votre fuite en avant, car il est clair qu'il n'y a pas de sortie dans votre auberge. Annoncez donc immédiatement des élections générales. Les positions des partis sont précises sur l'enjeu des droits de scolarité: le PLQ et la CAQ pour la hausse annoncée, le PQ pour le gel indexé, QS pour la gratuité progressive. Aux citoyens de décider. À Pauline Marois, je demande d'agir en chef d'État en « attente de la république » et de retirer immédiatement son carré rouge qui, bien avant d'être le symbole du gel des droits de scolarité, est l'écusson d'une organisation anarchosyndicaliste (l'ASSÉ) vouée à la destruction du libéralisme social par la contestation permanente d'un syndicalisme de combat. À M. Legault, je dis: cessez donc de croire que la solution passe par le *Law and Order*. C'est le meilleur chemin vers la casse permanente. À Amir Khadir, je demande de cesser d'être constamment outré et de revendiquer raisonnablement (sans jet de soulier, sans piquets devant de petits commerces, sans insultes personnelles). Enfin aux étudiants, je

demande de retourner en classe, de sauver leur trimestre, de prendre un peu de temps pour lire sur l'anarchosyndicalisme et surtout d'aller voter aux prochaines élections.

Hubert LeCavalier, enseignant retraité

Une vraie farce

Lorsque l'on se bat pour une cause, il est primordial d'obtenir l'appui de la population. Malheureusement, les manifestants ont depuis longtemps perdu cet appui. Empêcher l'accès aux tours de bureaux et aux sièges sociaux aux travailleurs honnêtes, bloquer les ponts, paralyser le métro, tous ces actes ne font qu'augmenter la frustration de la population envers le mouvement étudiant. Finissez-en avec le pseudoanarchisme, qui n'a pas sa place nulle part. Retournez à l'école, la fête, le congé est fini. La cause étudiante est si peu importante lorsqu'on la compare aux motifs d'émeutes et de révolutions ailleurs dans le monde. Cessez de regarder vos pieds, levez la tête et regardez autour de vous; regardez notre société où il fait bon de vivre, où les soins de santé sont assurés, où la sécurité règne en général. Contemplez et cessez d'être égo-centriques. Nous sommes maintenant 8 millions au Québec. Pas 250 000. Une vraie farce.

Alexandre Lajoie

Pour payer vos études

Merci aux génies qui ont mis en œuvre ces « perturbations économiques ». J'avais enfin la chance d'arriver un peu plus tôt qu'à l'habitude au bureau, histoire de rattraper mon retard, mais non. Deux heures pour me rendre, au lieu d'une seule, gracieuseté des plus extrémistes de ces étudiants qui veulent contrer une hausse des droits qui demeureront les moins chers au pays. Au fait, le savez-vous que les études postsecondaires, ce n'est pas gratuit? Que ça coûte en moyenne 12 000\$ par étudiant par an, et que mes impôts que je paie assument en ce moment 88% de la facture? Mais pour payer des impôts, je dois travailler. Alors lorsque vous perturbez comme ce matin la vie de dizaines de milliers de travailleurs qui paient des impôts, vous perturbez ceux qui, selon vous, devraient payer la facture de vos cours! Je n'ai jamais voté pour

les libéraux de ma vie, mais en ce moment, vous me donnez toutes les raisons pour le faire.

Sébastien Caron, avocat

Sans défense

Je suis un travailleur et un défenseur de l'accessibilité aux études de qualité et je crois fermement qu'il y a de sérieux problèmes structurels avec le système d'éducation. Par contre, la petite minorité d'extrémistes qui se sont livrés à – appelons les choses par leur nom –, du terrorisme dans le métro, devrait être sévèrement punie avec toute la force de nos lois antiterroristes. Et, quand on les attrape, pourquoi ne pas tenter un recours collectif, pour leur faire payer les heures de productivité perdues, les heures supplémentaires des chauffeurs d'autobus de remplacement du métro, des pompiers, de la police, etc. Ces actes démontrent au moins une chose: si quelqu'un de mal intentionné voulait vraiment faire du mal aux Montréalais qui prennent le métro, nous sommes essentiellement sans défense, puisque la même petite bande de voyous réussit à nous gazer à volonté.

François Maillet

Jeter de l'huile sur le feu

Le ministre des Transports, Pierre Moreau, a fait un lien entre les actes commis dans le métro et les étudiants. « Ça va à l'encontre de tout ce qui doit être le comportement normal de personnes qui font des revendications. S'ils estiment que leurs revendications sont légitimes, ils doivent prendre les moyens légitimes pour les faire valoir [...] ». Ce qu'on voit dans le métro, c'est qu'on fait supporter sur l'ensemble des contribuables des inconvénients majeurs », a-t-il expliqué.

Monsieur le ministre, peut-être devriez-vous utiliser les mêmes termes pour dire aux membres de votre gouvernement de répondre convenablement aux moyens légitimes que les étudiants prennent pour faire valoir leurs revendications légitimes. Ainsi, nous n'aurions plus à blâmer inutilement, et sans preuve comme vous le faites, les étudiants. Je pense que tout le monde a compris le message à ce sujet. Il faudrait maintenant trouver d'autres fautes et éviter ainsi d'en rajouter, ce qui contribue à créer un climat malsain.

Rolande Ste-Marie, Longueuil

À lire, plus de réactions sur lapresse.ca

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.caRÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.caABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnementPETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.caVOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.caDÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.caCARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

LE TOUR DU GLOBE

Russie Poutine boude le G8

Le nouveau président russe Vladimir Poutine ne participera pas à un sommet du G8 aux États-Unis. Il a argué de la nécessité de former un nouveau gouvernement, une explication jugée peu convaincante sur fond de bras de fer russo-américain autour de la contestation en Russie. C'est Dmitri Medvedev qui représentera le pays à ce sommet.

— Agence France-Presse

Union européenne Tribunaux pour pirates

Les députés européens ont appelé l'Union européenne à renforcer ses moyens de lutte contre la piraterie maritime, notamment par la mise en place de tribunaux spéciaux pour juger les flibustiers somaliens. Selon ces députés, « la persistance de l'impunité des actes de piraterie constitue un obstacle à la dissuasion ».

— Agence France-Presse

États-Unis Des millions grâce à Clooney

Barack Obama aurait obtenu hier de 12 à 15 millions de dollars pour financer sa campagne de réélection grâce à George Clooney, hôte d'une réunion de collecte de fonds en faveur du président américain. Cette estimation provient de responsables démocrates anonymes cités par le journal spécialisé *The Hollywood Reporter*.

— Agence France-Presse

Ouganda Kony sera « arrêté ou tué »

Le rebelle ougandais Joseph Kony sera « arrêté ou tué avant la fin de cette année », a prédit le procureur de la Cour pénale internationale Luis Moreno-Ocampo, au cours d'une rencontre avec des journalistes à La Haye. Kony est revenu sous les projecteurs à la suite d'une campagne lancée par l'ONG Invisible Children.

— Agence France-Presse



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Sur cette photo fournie par l'ambassade des États-Unis au début du mois de mai, le dissident chinois Chen Guangcheng (à droite) est accompagné de l'ambassadeur des États-Unis Gary Locke.

DISSIDENCE EN CHINE

Des proches de Chen Guangcheng harcelés

« L'avocat aux pieds nus » chinois Chen Guangcheng attend toujours dans un hôpital de Pékin un passeport pour pouvoir aller étudier le droit à New York. Mais certains de ses proches sont harcelés par la police, tout comme des avocats qui les défendent.

MATHIEU PERREAULT

Q Quelle responsabilité a le gouvernement chinois dans le harcèlement ?

R Selon les analystes, c'est la police provinciale du Shandong, dont le gouvernement a été accusé par M. Chen d'avoir forcé des femmes à se faire avorter, qui est responsable du harcèlement. C'est aussi le gouvernement provincial qui l'a confiné à son domicile après sa sortie de prison, en 2010. Les autorités locales n'hésitent pas, en Chine, à envoyer leurs policiers faire des arrestations d'opposants politiques dans d'autres juridictions. Le gouvernement de Pékin ne veut pas s'immiscer dans cette affaire locale, et surtout ne veut pas avoir l'air de céder aux pressions américaines. Certains des proches harcelés font partie d'une liste de personnes à protéger remise par les États-Unis à la Chine.

Q Qu'arrivera-t-il à Chen Guangcheng ?

R Pour le moment, il séjourne à l'hôpital pour traiter une colique et une fracture du pied survenue durant son évasion de son domicile, le 22 avril dernier. Il a affirmé à plusieurs journalistes ne pas avoir de nouvelles des diplomates américains qui l'ont hébergé à leur ambassade du 25 avril au 2 mai. Mais il a aussi déclaré être pour le moment confiant de pouvoir aller aux États-Unis avec sa famille. Il y serait admis en tant qu'étudiant et non de réfugié politique.

Q Pourquoi Chen Guangcheng a-t-il quitté l'ambassade américaine ?

SOURCES: BBC, *The Economist*, *The New York Times*, AP, *The Washington Post*, *The Wall Street Journal*

RENCONTRES

LA PRESSE

MARDI 29 MAI

DERRIÈRE LE RÊVE OLYMPIQUE

PHILIPPE CANTIN,
CHRONIQUEUR À LA PRESSE, REÇOIT



MARIANNE ST-GELAIS
DOUBLE MÉDAILLÉE OLYMPIQUE
EN PATINAGE DE VITESSE



ERIK GUAY
CHAMPION MONDIAL EN TITRE
DE DESCENTE ET DÉTENTEUR DU GLOBE
DE CRISTAL DE SUPER G EN 2010



SYLVIE FRÉCHETTE
DOUBLE MÉDAILLÉE OLYMPIQUE EN NAGE
SYNCHRONISÉE ET CONFÉRENCIÈRE



DOMINICK GAUTHIER
OLYMPIEN EN SKI ACROBATIQUE,
ENTRAÎNEUR DE CHAMPIONS OLYMPIQUES
ET CO-FONDATEUR DE B2DIX

DATE LE MARDI 29 MAI 2012

HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30

ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTÉ-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20\$
plus frais

BILLETTS DISPONIBLES À :

Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au www.ticketmaster.ca
Admission générale

MAISON

CE SAMEDI
SÉRIE QUARTIERS
POUR VIVRE: VERDUN

Tous les samedis dans

LA PRESSE